BMCE BANK OF AFRICA

Rapport Financier Semestriel

30 juin 2019

BMCE BANK
BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 1 794 633 900 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :
140, avenue Hassan II - Casablanca - Maroc

COMMUNICATION FINANCIÈRE
Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma

PORTAIL BMCE BANK : www.bmcebank.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : www.bmcetrade.com

PORTAIL BMCE CAPITAL : www.bmcecapital.com

Sommaire

A. COMMUNIQUÉ RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2019 3

B. PRÉSENTATION DE BMCE BANK OF AFRICA 5

C. COMPTES CONSOLIDÉS

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 6

ETATS CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES 7

1.1. Bilan consolidé 7
1.2. Compte de résultat consolidé 8
1.3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres 8
1.4. Variation des capitaux propres 9
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 30 juin 2019 10
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe 11

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2019 21

2.1. Marge d'intérêts 21
2.2. Commissions nettes 21
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalues en valeur de marché par résultat 22
2.4. Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables 22
2.5. Produits et charges des autres activités 22
2.6. Charges générales d'exploitation 22
2.7 Coût du risque 23
2.8. Gains et pertes nets sur les autres actifs 23
2.9. Impôts sur les bénéfices 24

III. INFORMATIONS SECTORIELLES 26

3.1. Résultat par secteur opérationnel 26
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel 27

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU AU 30 JUIN 2019 25

4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux 25
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat 26
4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres 28
4.4. Titres au coût amorti 28
4.5. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit 28
4.6. Prêts, créances et dettes sur la clientèle 29
4.7. Dettes representées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie 30
4.8. Impots courants et différés 30
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers 30
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence 31
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation 31
4.12. Ecarts d'acquisition 32
4.13. Provision pour risques et charges 33

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE 33

5.1. Engagements de financement 33
5.2. Engagements de garantie 33

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL 33

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation 33
6.2. Synthèse des provisions et description des regimes existants 34

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 34

7.1. Evolution du capital et résultat par action 34
7.2. Périmètre de consolidation 34

D. COMPTES SOCIAUX

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 36

ETATS SOCIAUX

VIII. NOTE SUR LES RISQUES 65

8.1. Dispositif de gestion des risques 65
8.2. Risque de crédit 66
8.3. Dispositif de notation 67
8.4. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit 68
8.5. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt 72
8.6. Risque de marché 74
8.7. Risque operationnel 76

DEMARRAGE FAVORABLE DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT TRIENNAL 2019-2021

Le Conseil d'Administration de BMCE Bank Of Africa s'est réuni le vendredi 27 septembre 2019, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1er semestre 2019 et arrêté les comptes y afférents.

Le rapport financier semestriel 2019 est publié sur le site www.ir-bmcebankofafrica.ma

DES RESULTATS CONSOLIDES EN PHASE AVEC LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Reprise de la croissance, comme en témoigne la hausse du Résultat Net Part du Groupe de +4% tiré par une progression du **PNB de +7,4%** et une évolution contenue des **charges générales d'exploitation de +2,8%**.

Le RNPG par zone géographique montre une contribution de l'international à hauteur de 41% à fin juin 2019 contre 43% à fin juin 2018, dont l'Afrique représente 35%, une **part stable durant les deux dernières années.**

Progression de +7,4% du **PNB consolidé** tiré principalement par la **marge d'intérêts (+4,5%) et le résultat des opérations de marché (+63%).** Par zone géographique, le PNB généré par les activités au Maroc a augmenté de +8% contre +7% pour les activités à l'international, qui représentent près de la moitié des revenus du Groupe, témoignant de la **diversité de son *"Business Mix"*.**

Dynamique commerciale pour l'ensemble des métiers et géographies avec une **hausse de près de +1,8% des crédits à la clientèle consolidés à 182,5 Milliards DH** et une **croissance des dépôts de la clientèle de +1,1%** à 194,6 Milliards DH en juin 2019.

Evolution contenue des frais généraux consolidés (+2,8%), fruit du chantier de rationalisation des charges d'exploitation au niveau Groupe, soit un **coefficient d'exploitation en amélioration de -2,5p%,** passant de 57,7% à fin juin 2018 à **55,2% à fin juin 2019.**

Coût du risque en hausse de +34% à 872 MDH à fin juin 2019 en consolidé, suite à un **effort substantiel d'assainissement** et partant, de provisionnement de créances dans certaines filiales sub-sahariennes.

Stabilisation des Capitaux Propres Part du Groupe à 18,4 milliards DH à fin juin 2019. BMCE Bank ayant réalisé après la clôture des comptes semestriels une augmentation de capital en 2 tranches, par apport en numéraire et par conversion de dividendes pour un montant global de 1,7 milliard DH.

Ratios de capitalisation du Groupe au-dessus des minimas réglementaires avec un **Tier I** s'établissant à **9,2%** et un **ratio de solvabilité de 12,2%** à fin juin 2019.

RESULTATS SOCIAUX EN CROISSANCE

Progression de +5,3% du **PNB de BMCE Bank SA,** grâce notamment au résultat sur opérations de marché (+53%) et à la marge sur commissions (+7%).

Hausse de +5,4% du Résultat Net Social de BMCE Bank SA à 1 059 MDH à fin juin 2019 contre 1 005 MDH en juin 2018, dans un contexte de renforcement des provisions.

Amélioration de l'efficacité opérationnelle de la Banque au Maroc au titre du 1er semestre 2019, une des priorités majeures du programme de transformation du Groupe avec une **stabilisation des charges générales d'exploitation** à -0,1%, soit une baisse du **coefficient d'exploitation** de près de -3p% passant de 53% à fin juin 2018 à **50,2%** à fin juin 2019.

Résultat Net Part du Groupe

A fin juin 2019 par zone géographique

Résultats Semestriels 2019 - MDH -

Total Bilan

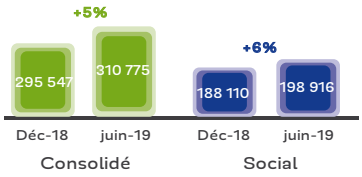

Produit Net Bancaire

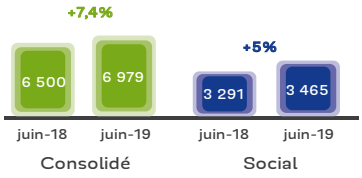

Résultat Net -Part du Groupe-

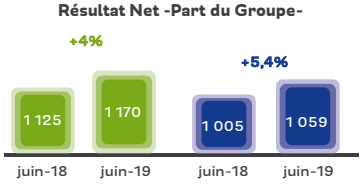

LANCEMENT DE NOUVELLES OFFRES DIVERSIFIEES DE BMCE BANK OF AFRICA

Enrichissement de **l'offre Premium** à travers (i) la **Carte *Platinum Mastercard,*** utilisable au Maroc et à l'étranger avec divers services extra bancaires, (ii) la Nouvelle formule packagée ***Platinum Plus*** comprenant notamment la forfaitisation illimitée des opérations courantes et (iii) la **Carte exclusive de privilèges** extrabancaires afin de bénéficier de traitement privilégié (conciergerie privée).

Lancement de la **2ème promotion du Club de l'Entreprenariat** qui dispense un parcours de formation sur mesure pour la mise à niveau des entrepreneurs dans plusieurs domaines de compétences.

Initiative en matière **d'éducation financière** en collaboration avec la ***Fondation Marocaine de l'Education Financière*** en faveur de clients Auto-Entrepreneurs.

Organisation de **séminaires pour l'accompagnement des investisseurs MRE** et d'évènements à caractère sociaux (sportifs, musicaux et d'accueil) adaptés à chaque Région en faveur de la clientèle des MRE.

Lancement de **« *Mezzanine PME* »,** la nouvelle **offre de financement développée par la CCG** ciblant des entreprises en difficulté.

Développement d'une **nouvelle offre d'affacturage *"IS Factor"*** ayant pour objet de régler les créances IS des entreprises privées.

Consolidation du positionnement de BMCE Bank en tant qu'Arrangeur, Co-Arrangeur ou Agent pour le **montage de dossiers de financements structurants,** permettant d'accompagner les opérateurs économiques des différents secteurs d'activités dans leurs projets d'investissement de grande envergure.

UNE DIGITALISATION DE PLUS EN PLUS ANCREE DANS LES SERVICES DU GROUPE

Refonte du parcours d'ouverture du compte en ligne, aussi bien pour les Marocains Résidant à l'Etranger que pour les résidents au Maroc.

Digitalisation de la souscription au crédit immobilier, permettant à un client ou prospect d'obtenir une proposition commerciale personnalisée avec un accord de principe immédiat en ligne.

Mise en place du ***Chatbot,*** avec la **mise à disposition d'un agent « virtuel» pour répondre aux questions et demande d'assistance des clients.**

Mise en place du ***Callbot,*** permettant le **push de messages vocaux aux clients à des fins d'informations ou de promotion.**

Mise en place d'un **nouveau portail baptisé « *BMCE Business Online* »,** une plateforme de Banque à Distance dédiée aux entreprises pour une **gestion complète des opérations courantes nationales et internationales relatives au *Trade Finance et Cash Management*,** permettant d'effectuer différentes opérations bancaires à distance.

Lancement du Programme d'Intraprenariat et d'Innovation Interne, ***In'Pulse,*** approche **agile et pragmatique** permettant à la Banque de **co-construire** des solutions innovantes grâce à l'expertise et à la créativité de ses collaborateurs.

LEADERSHIP MAINTENU EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE FINANCE A IMPACT

Ouverture d'une **nouvelle école Medersat.Com à Ketama** dans la Province d'Al Hoceima, pour accueillir à la rentrée scolaire 2019-2020, 150 élèves relevant des 6 niveaux du primaire en plus du préscolaire.

Démarrage de la scolarisation au sein de **l'école Medersat.Com au Rwanda** après achèvement des travaux de construction et d'équipement, avec un nombre d'élèves inscrits de l'ordre de **278, dont 52 % de filles.** Ces élèves sont répartis sur les six niveaux du primaire du cycle primaire obligatoire Rwandais.

Poursuite du **programme de consolidation et de réhabilitation des écoles du réseau Medersat.Com,** avec la **réhabilitation de deux écoles** Medersat.com Kasbah Ait Hammou Ou Said à Zagora, et Medersat.com Icharmaouen à Essaouira.

Lancement du **programme de réalisation des unités de préscolaire dans les établissements publics,** avec **l'inauguration de 6 unités de préscolaire** entièrement construites et équipées dans la Province de Nador -Académie Régionale pour l'Education et la Formation de l'Oriental-.

Réalisation de la **Centrale solaire photovoltaïque de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc à Rabat** permettant de couvrir jusqu'à 40% de la consommation électrique de la Tour de la BNRM.

Signature par BMCE Bank of Africa des Principes Bancaires Responsables s'engageant ainsi à **aligner stratégiquement ses activités sur les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur les changements climatiques.** La Banque rejoint les 130 banques dans le monde et marque le début du partenariat le plus important, à ce jour, entre le secteur bancaire mondial et l'ONU.

Adhésion aux *«Green Investment Principles»* de l'initiative chinoise *Belt & Road* (BRI), faisant de BMCE Bank la première banque africaine à soutenir les *«Green Investment Principles »* – GIP – parmi une trentaine d'institutions financières à travers le monde. Lancé en novembre 2018, **les GIP accompagnent les institutions financières et les entreprises dans l'adoption des meilleures pratiques** en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux, de finance verte et de chaîne d'approvisionnement dans leurs investissements et opérations au sein de la région *Belt and Road.*

Consolidation de la **charte RSE Groupe commune formalisant la stratégie de développement durable et de RSE de BMCE Bank of Africa** avec le déploiement des engagements au niveau de ses filiales.

Participation à la **cérémonie de lancement de la ligne « *Women In Business* » de la BERD organisée dans les régions de Tanger Tétouan-Al Hoceïma et de l'Oriental,** visant à encourager l'entreprenariat féminin avec le soutien de l'Union Européenne ; BMCE Bank étant ainsi la 1ère banque à proposer un produit dédié à la femme entrepreneur alliant financement et services non financiers.

BANK OF AFRICA

Progression de +10% du Produit Net Bancaire consolidé de BOA, portée par la hausse de la marge sur commissions de +10% et de la marge d'intérêt de +6%.

Baisse du Résultat Net Part du Groupe de -17% impacté par les efforts d'assainissement et de provisionnement de créances opérés dans certaines filiales sub-sahariennes.

Renforcement du fonds de commerce du Groupe BOA avec une **croissance de +6% des ressources clientèles cumulées** à fin juin 2019 et de **+2% des crédits clientèle** et ce, malgré une quasi-stagnation du nombre d'agences ouvertes durant le premier semestre 2019.

FAITS MARQUANTS

Augmentation de capital de BMCE Bank réalisée avec succès en deux tranches portant sur une conversion des dividendes de l'exercice 2018 en actions et un apport en numéraire pour un montant global 1 734 032 700 MAD.

Augmentation de capital réservée au Groupe Britannique *CDC Group PLC* autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 septembre 2019. Le 18 juin dernier, un partenariat stratégique entre *BMCE Bank Of Africa* et *CDC Group PLC* centré sur l'Afrique avait été signé prévoyant l'acquisition d'une **participation** de **près de 5%** de la Banque par cette institution de financement et de développement du Royaume-Uni pour **1,9 MMDH.**

Ouverture d'une succursale à Shanghai, symbole de l'alliance sino-africaine pour le co-développement de l'Afrique faisant de BMCE Bank, une des toutes premières banques africaines à obtenir l'agrément pour l'ouverture d'une succursale à Shanghai.

Obtention par BMCE Bank de la certification ISO 37 001, pour la première fois en Afrique, relative au **Système de Management Anti-Corruption** réaffirmant, ainsi, son engagement sociétal d'apporter une contribution active à la lutte contre ce fléau et inscrivant, en premier lieu, le principe d'éthique des affaires en tant qu'objectif principal de sa *Charte de Responsabilité Sociétale.*

Obtention par BMCE Bank d'un **prix spécial pour sa contribution pionnière au programme *MorSEFF,*** ainsi que son leadership dans la Finance Durable, lors de la cérémonie de remise des trophées pour les projets d'énergie financés par MorSEFF - BERD, BEI, AFD, KFW, avec appui de l'UE.

Maintien pour la **8ème année consécutive** de la **certification ISO 14001** pour la gestion des impacts environnementaux, et pour la **2ème année de la certification OHSAS 18001** dans le domaine de la santé, sécurité et bien-être au travail.

BMCE Bank of Africa élue ***«Most Active Partner Bank in Morocco in 2018»*** par la BERD.

Lancement du **premier Rapport Annuel Digital 2018,** une initiative inédite dans le paysage bancaire et financier national. **Moderne, innovante, et interactive,** la version numérique s'enrichit d'une dimension supplémentaire à l'ère du digital à travers une navigation intuitive et adaptée à tous les écrans.

COMMUNICATION FINANCIÈRE
Site web: www.ir-bmcebankofafrica.ma
Tél. : +212 522 46 28 06 - Fax : +212 520 20 50 54 - E-mail : relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BMCE Bank Of Africa est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 731 agences. BMCE Bank Of Africa, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.

- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BMCE Bank Of Africa s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

En vue d'améliorer la qualité de ses services BMCE a procéder en janvier 2019 à la création d'une nouvelle filiale qui couvre l'ensemble des services et traitement bancaires.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa à l'international

La dimension internationale du Groupe BMCE Bank Of Africa trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BMCE Bank International Holding (B.I.H) à Londres, Paris et Madrid, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Etranger. A cet effet, la Banque a créé BMCE EuroServices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville, le Groupe BMCE Bank Of Africa a pris, en 2003, une participation de 37% dans La Congolaise de Banque qu'elle a restructurée et positionnée en leader incontesté dans son secteur.

Le développement du Groupe BMCE Bank Of Africa s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital du Groupe Bank of Africa présent dans dix huit pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 73% du Groupe bancaire panafricain.

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

KPMG

11, Avenue Bir Kacem
Souissi
10 000 Rabat - Maroc

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BMCE BANK OF AFRICA et ses filiales (Groupe BMCE BANK OF AFRICA) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés, l'état de variation des capitaux propres consolidés et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 23.675.568, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.636.215.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BMCE BANK OF AFRICA dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 4,8 milliards de dirhams au 30 juin 2019. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 30 juin 2019.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE BANK OF AFRICA arrêtés au 30 juin 2019, conformément aux Normes Comptables Internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 27 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

KPMG

Fouad LAHGAZI
Associé

I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 Juin 2019 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 27 Septembre 2019.

ACTIF IFRS	Note	30/06/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	13 156 071	14 310 554
Acitfs financiers à la juste valeur par résultat			
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	4.2	35 785 807	25 104 686
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	876 278	1 011 536
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4.3	1 335 974	1 402 639
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.3	4 249 633	3 986 053
Titres au coût amorti	4.4	30 082 601	25 315 848
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4.5	17 245 480	21 250 394
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	4.5	182 479 262	179 302 874
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Placements des acitivités d'assurance			
Actif d'impôt exigible	4.8	547 436	783 556
Actif d'impôt différé	4.8	1 811 918	1 615 532
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	7 276 574	7 199 267
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4.10	865 042	874 360
Immeubles de placement	4.11	3 803 176	3 730 378
Immobilisations corporelles	4.11	9 091 301	7 640 031
Immobilisations incorporelles	4.11	1 136 682	987 571
Ecart d'acquisition	4.12	1 032 114	1 032 114
TOTAL ACTIF IFRS		**310 775 349**	**295 547 393**

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS		30/06/2019	31/12/18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions			
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Titres de créance émis	4.7	14 340 289	13 582 981
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4.5	51 216 495	43 725 210
Dettes envers la clientèle	4.6	194 589 893	192 474 205
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Passif d'impôt courant	4.8	1 094 958	769 014
Passif d'impôt différé	4.8	1 162 223	1 179 765
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	14 087 099	9 350 024
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions pour risques et charges	4.13	1 120 598	1 039 395
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées	4.6	9 488 226	9 585 289
TOTAL DETTES		**287 099 781**	**271 705 883**
Capitaux propres			
Capital et réservers liées	1.3	14 817 453	14 365 774
Réserves consolidées			
- Part du groupe	1.3	1 823 885	1 584 607
- Part des minoritaires	1.3	4 281 927	3 977 575
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
- Part du groupe	1.3 - 1.4	605 481	593 531
- Part des minoritaires	1.3 - 1.4	510 607	511 300
Résultat de l'exercice			
- Part du groupe	1.3	1 170 430	1 831 171
- Part des minoritaires	1.3	465 785	977 552
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		**23 675 568**	**23 841 510**
TOTAL PASSIF IFRS		**310 775 349**	**295 547 393**

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	NOTES	30/06/2019	30/06/2018
Intérêts et produits assimilés		7 419 178	7 260 430
Intérêts et charges assimilées		-2 556 964	-2 608 376
Marge d'intérêt	**2,1**	**4 862 214**	**4 652 054**
Commissions perçues		1 492 146	1 443 194
Commissions servies		-208 136	-211 832
MARGE SUR COMMISSIONS	**2,2**	**1 284 010**	**1 231 362**
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat	**2,3**	**311 607**	**125 725**
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions		298 894	123 467
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		12 713	2 258
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	**2,4**	**214 674**	**197 171**
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables		12 611	
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables		202 063	197 171
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produit net des autres activités	2,5	559 923	525 574
Charges des autres activités	2,5	-253 875	-231 943
Produit net bancaire		**6 978 553**	**6 499 943**
Charges générales d'exploitation	2.6	-3 391 472	-3 442 863
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.6	-463 010	-305 167
Résultat Brut d'exploitation		**3 124 071**	**2 751 913**
Coût du risque	2.6	-872 271	-648 891
Résultat d'exploitation		**2 251 800**	**2 103 022**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		42 787	20 390
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.8	-8 378	44 281
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant impôt		**2 286 209**	**2 167 693**
Impôt sur les résultats	2.9	-649 994	-541 841
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession		-	
Résultat net		**1 636 215**	**1 625 852**
Résultat Hors-groupe		465 785	500 697
Résultat net - Part du groupe		**1 170 430**	**1 125 155**

(en milliers de DH)

1.3. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	juin-19	juin-18
Résultat net	**1 636 215**	**1 625 852**
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	**63 759**	**15 676**
Écarts de conversion	63 759	15 676
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Ecarts de réévaluation		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	**37 841**	**23 945**
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Eléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	37 841	23 945
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**101 600**	**39 621**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**1 737 815**	**1 665 473**
Part du groupe	1 237 967	1 167 967
Part des intérêts minoritaires	499 848	497 506

(en milliers de DH)

1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2019							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2017 corrigés	**1 794 634**	**11 953 769**	**0**	**5 409 550**	**-449 872**	**18 708 081**	**5 976 343**	**24 684 424**
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2017	**1 794 634**	**11 953 769**	**0**	**5 409 550**	**-449 872**	**18 708 081**	**5 976 343**	**24 684 424**
Opérations sur capital		617 371		-617 371		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-897 317		-897 317	-563 957	-1 461 274
Résultat de l'exercice				**1 831 171**		**1 831 171**	**977 552**	**2 808 723**
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-409	-409	-371	-780
Ecarts de conversion					-40 068	-40 068	-42 226	-82 295
Gains ou pertes latents ou différés	**0**	**0**	**0**	**0**	**-40 478**	**-40 478**	**-42 597**	**-83 075**
Variation de périmètre				**194 375**		**194 375**	**257 949**	**452 325**
Autres variations				**153 346**		**153 346**	**-126 372**	**26 974**
Capitaux propres clôture 31.12.2018	**1 794 634**	**12 571 140**	**0**	**4 499 659**	**-490 350**	**18 375 083**	**5 466 427**	**23 841 511**
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2019	**1 794 634**	**12 571 140**	**0**	**4 499 659**	**-490 350**	**18 375 083**	**5 466 427**	**23 841 511**
Opérations sur capital		451 679		-451 679		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-897 317		-897 317	-599 603	-1 496 920
Résultat de l'exercice				**1 170 430**		**1 170 430**	**465 785**	**1 636 215**
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					37 061	37 061		37 061
Ecarts de conversion					-10 002	-10 002	-8 534	-18 536
Gains ou pertes latents ou différés	**0**	**0**	**0**	**0**	**27 059**	**27 059**	**-8 534**	**18 525**
Variation de périmètre						**0**		**0**
Autres variations				**-258 006**		**-258 006**	**-65 756**	**-323 762**
Capitaux propres clôture 30.06.2019	**1 794 634**	**13 022 819**	**0**	**4 063 087**	**-463 291**	**18 417 249**	**5 258 319**	**23 675 569**

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2019

	NOTE		30/06/19	31/12/18
Résultat avant impôts			**2 286 210**	**3 652 296**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,6		464 106	630 876
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers			27 037	-15 026
+/- Dotations nettes aux provisions			73 544	1 523 643
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10		-42 349	-61 366
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement			-743 209	-465 450
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement			-	-
+/- Autres mouvements			-803 309	470 864
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements			**-1 024 180**	**2 083 541**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés			7 909 310	217 244
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle			-5 559 968	-7 885 804
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers			-11 720 020	10 541 583
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers			5 924 347	-4 878 370
- Impôts versés			-502 105	-641 628
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles			**-3 948 436**	**-2 646 975**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle			**-2 686 406**	**3 088 862**
+/- Flux liés aux Actifs Financiers Disponible à la Vente			350 661	-418 474
+/- Flux liés aux immeubles de placement			-85 526	95 806
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles			-677 618	-477 724
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement			**-412 483**	**-800 392**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires			-1 542 052	-949 034
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement			788 254	-5 109 235
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement			**-753 798**	**-6 058 269**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie			-20 893	-248 827
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			**-3 873 580**	**-4 018 626**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture			**16 989 829**	**21 008 455**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		4.1	14 310 554	14 490 894
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit			2 679 275	6 517 561
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture			**13 116 249**	**16 989 829**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		4.1	13 156 071	14 310 554
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit			-39 822	2 679 275
Variation de la trésorerie nette			**-3 873 580**	**-4 018 626**

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank Of Africa sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

Les comptes consolidés au 30 juin 2019 ont été préparés en tenant compte de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2019 de deux nouvelles normes IFRS :

· L'interprétation IFRIC 23 qui précise la manière dont les incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels du Groupe.

· La norme IFRS 16 qui modifie la comptabilisation des contrats de location.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

· Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou

· Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

La norme IFRS 16 :

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues :

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :

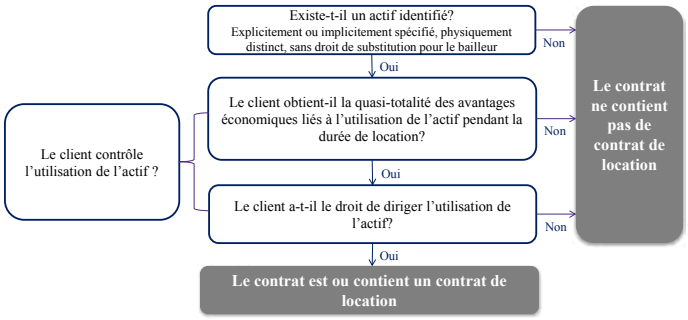

Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;

- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;

- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.6.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;

La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;

Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.

Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 Juin 2019, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank Of Africa sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition .

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparait un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;

Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur , qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

Coût amorti ;

Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI »);

Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise

et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;

La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;

Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié:

d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou

d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

toujours évalués à la juste valeur par résultat,

sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

passif financier au coût amorti ;

passif financier à la juste valeur par résultat ;

passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat:

dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou

si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou

si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat «Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables» lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

« Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

« Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.

« Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une

dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

· Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)

· Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut

· Existence d'impayés,

· Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,

· Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

le type d'instrument ;

la note de risque de crédit ;

le type de garantie ;

la date de comptabilisation initiale ;

la durée à courir jusqu'à l'échéance ;

le secteur d'activité ;

l'emplacement géographique de l'emprunteur ;

la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;

le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, BMCE Bank a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculée en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc..), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe BMCE Bank et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dires d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

Lors des évaluations ultérieures :

En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2

Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 Juin 2019, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de

l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

l.Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank Of Africa, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank Of Africa.

Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et« Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Les contrats de location simple sont desormais régis par la norme IFRS 16 (cf. paragraphe 1.1.1).

1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 Juin 2019 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date

d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation…) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture…) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;

le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;

l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

obligation actuelle envers un tiers.

Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

Les provisions pour les avantages au personnel ;

La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2019

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	juin-19			juin-18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**5 283 341**	**1 360 701**	**3 922 640**	**5 387 169**	**1 446 759**	**3 940 410**
Comptes et prêts/emprunts	4 946 618	1 347 144	3 599 474	5 044 918	1 426 006	3 618 912
Opérations de pensions	0	13 557	-13 557	0	20 753	-20 753
Opérations de location-financement	336 723	0	336 723	342 251	0	342 251
Opérations interbancaires	**636 005**	**793 851**	**-157 846**	**471 409**	**662 229**	**-190 820**
Comptes et prêts/emprunts	524 064	639 254	-289 452	364 901	654 353	-289 452
Opérations de pensions	111 941	154 597	98 632	106 508	7 876	98 632
Emprunts émis par le Groupe		**402 412**	**-402 412**		**499 389**	**-499 389**
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			**0**			**0**
Instruments de dette	**1 499 832**		**1 499 832**	**1 401 853**		**1 401 853**
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	**7 419 178**	**2 556 964**	**4 862 214**	**7 260 430**	**2 608 376**	**4 652 054**

(En milliers de DH)

2.2. COMMISSIONS NETTES

	juin-19			juin-18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**1 082 447**	**99 561**	**982 886**	**1 066 522**	**80 823**	**985 699**
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	735 416		735 416	821 845		821 845
sur titres	104 211	31 792	72 419	113 185	36 979	76 206
de change	242 820	67 769	175 051	131 492	43 844	87 648
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	**409 699**	**108 575**	**301 124**	**376 672**	**131 009**	**245 663**
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	200 159	38 641	161 518	174 006	38 179	135 827
Assurance			-			-
Autres	209 540	69 934	139 606	202 666	92 830	109 836
Produits nets de commissions	**1 492 146**	**208 136**	**1 284 010**	**1 443 194**	**211 832**	**1 231 362**

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	juin-19			juin-18		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	342 219	12 713	354 932	188 307	2 258	190 565
Instruments financiers dérivés	-43 325	0	-43 325	-64 840	0	-64 840
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	**298 894**	**12 713**	**311 607**	**123 467**	**2 258**	**125 725**

(En milliers de DH)

2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	juin-19	juin-18
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes	202 063	197 171
TOTAL	**202 063**	**197 171**

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	juin-19			juin-18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple	126 168	60 115	66 053	137 244	60 496	76 748
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Divers autres produits et charges bancaires	268 885	163 282	105 603	276 767	162 891	113 876
Autres produits d'exploitation non bancaires	164 870	30 478	134 392	111 563	8 556	103 007
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	**559 923**	**253 875**	**306 048**	**525 574**	**231 943**	**293 631**

(En milliers de DH)

2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	juin-19	juin-18
Charges de personnel	1 879 296	1 800 591
Impôts et taxes	147 820	149 611
Charges externes	1 272 928	1 412 685
Autres charges générales d'exploitation	91 428	74 162
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	463 010	310 981
Charges générales d'exploitation	**3 854 482**	**3 748 030**

(en milliers de DH)

2.7 Coût du risque

	6/30/2019
Dotations nettes aux dépréciations	**-42 973**
Bucket 1	**-51 938**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	1 715
Dont Prêts et créances à la clientèle	48 353
Dont Engagements hors bilan	-28 764
Dont Instruments de dettes	-72 439
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable	-803
Bucket 2	**82 348**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	83 474
Dont Engagements hors bilan	-1 613
Dont Instruments de dettes	487
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable	-
Bucket 3	**-73 383**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-71 110
Dont Engagements hors bilan	-2 273
Dont Instruments de dettes	-
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable	
Récupérations sur créances amorties	30 982
Pertes sur créances irrécouvrables	-822 913
Autres	-37 367
Coût du risque	**-872 271**

2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	juin-19	juin-18
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	4 412	0
Plus-values de cession	4 412	
Moins-value de cession		
Autres	-12 790	44 281
Gains ou pertes sur autres actifs	**-8 378**	**44 281**

2.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.9.1. Impots courants et impots differes

	juin-19	déc-18
Impôts courants	547 436	783 556
Impôts différés	1 811 918	1 615 532
Actifs d'impôts courants et différés	**2 359 354**	**2 399 088**
Impôts courants	1 094 958	769 014
Impôts différés	1 162 223	1 179 765
Passifs d'impôts courants et différés	**2 257 181**	**1 948 779**

(en milliers de DH)

2.9.2. Charge nette de l'impots sur les benefices

	juin-19	juin-18
Charge d'impôts courants	-629 349	-504 091
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-20 645	-37 750
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**-649 994**	**-541 841**

(en milliers de DH)

2.9.3. Le taux effectif d'impot

	juin-19	juin-18
Résultat avant impôt	2 286 209	2 167 693
Charges d'impôt sur les bénéfices	-649 994	-541 841
Taux d'impôt effectif moyen	**28,4%**	**25,0%**

(en milliers de DH)

Analyse du taux effectif d'impôt

	juin-19	juin-18
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-8,6%	-12,0%
Taux d'impôt effectif moyen	**28,4%**	**25,0%**

III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BMCE Bank Activité Maroc

- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,

- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébail, Maroc Factoring, Acmar

- Activités à l'International : BMCE International Holding, Banque de développement du Mali, LCB Bank, BOA Group.

3.1. Resultat par secteur operationnel

	juin-19					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 006 550	42 520	343 903	-7 588	2 476 829	4 862 214
Marge sur commissions	606 449	77 309	12 739	0	587 513	1 284 010
Produits nets bancaires	**2 971 999**	**168 147**	**361 862**	**58 465**	**3 418 080**	**6 978 553**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 600 306	-130 579	-131 129	-38 743	-1 953 725	(3 854 482)
Résultat Brut d'exploitation	**1 371 693**	**37 568**	**230 733**	**19 722**	**1 464 355**	**3 124 071**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-326 151	-23 084	-82 418	-6 611	-211 730	(649 994)
Résultat Part du groupe	**565 437**	**62 919**	**65 787**	**-5 091**	**481 378**	**1 170 430**

(en milliers de DH)

	juin-18					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 058 116	-9 636	322 014	-7 314	2 288 874	4 652 054
Marge sur commissions	565 746	84 981	7 710	0	572 925	1 231 362
Produits nets bancaires	**2 716 513**	**181 639**	**333 456**	**70 059**	**3 198 276**	**6 499 943**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 547 173	-136 964	-115 027	-43 782	-1 905 084	(3 748 030)
Résultat Brut d'exploitation	**1 169 340**	**44 675**	**218 429**	**26 277**	**1 293 192**	**2 751 913**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-267 247	-27 281	-75 113	-7 628	-164 572	(541 841)
Résultat Part du groupe	**490 635**	**65 314**	**80 697**	**460**	**488 049**	**1 125 155**

(en milliers de DH)

3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel

	juin-19					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Total bilan	**190 593 402**	**1 053 129**	**17 517 856**	**247 421**	**101 363 541**	**310 775 349**
Elements d'actif						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 562 726	7 443	20 768	22 550	2 972 120	**5 585 607**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	115 474 732	49	15 747 273	0	51 257 208	**182 479 262**
Acitfs financiers à la juste valeur par résultat	35 785 805	130 700	861	0	744 719	**36 662 085**
Titres au coût amorti	4 778 835	0	0	0	25 303 766	**30 082 601**
Elements du passif						
Dettes envers la clientele	127 387 057	0	949 465	0	66 253 371	**194 589 893**
Fonds propres	14 875 610	362 914	1 548 761	(162 087)	7 050 370	**23 675 568**

(en milliers de DH)

	déc.-18					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Total bilan	**178 593 133**	**863 975**	**17 876 020**	**200 249**	**98 014 015**	**295 547 392**
Elements d'actif						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 325 525	6 823	19 618	22 550	3 014 176	5 388 692
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	112 536 900	70	16 132 363	0	50 633 541	179 302 874
Acitfs financiers à la juste valeur par résultat	25 104 686	97 566	861	0	913 109	26 116 222
Titres au coût amorti	3 832 558	0	0	0	21 483 289	25 315 847
Elements du passif	0	0	0	0	0	
Dettes envers la clientele	128 441 420	0	895 925	0	63 136 860	192 474 205
Fonds propres	14 761 599	363 228	1 730 403	(132 498)	7 118 779	23 841 511

(en milliers de DH)

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2019

4.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

	juin-19	déc-18
Valeurs en caisse	**3 886 037**	**4 283 818**
Banques centrales	8 948 237	9 703 011
Trésor public	317 112	318 964
Service des chèques postaux	4 686	4 761
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	9 270 034	10 026 736
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**13 156 071**	**14 310 554**

(en milliers de DH)

4.2. ACITFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	30/06/19			31/12/18		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Titres de créance négociables	**13 960 537**		**13 960 537**	**7 850 145**		**7 850 145**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	12 821 528		12 821 528	7 577 675		7 577 675
Autres titres de créances négociables	1 139 009		1 139 009	272 470		272 470
Obligations	**1 464 332**		**1 464 332**	**1 432 273**		**1 432 273**
Obligations d'Etat	729 418		729 418	999 176		999 176
Autres obligations	734 914		734 914	433 096		433 096
Actions et autres titres à revenu variable	**20 351 135**	**876 278**	**21 227 413**	**15 832 484**	**1 011 536**	**16 844 020**
Opérations de pension	-		-	-		-
Prêts	-		-	-		-
aux établissements de crédit			0			0
à la clientèle entreprises			0			0
à la clientèle particuliers			0			0
Instruments financiers dérivés de transaction	**9 802**		**9 802**	**-10 215**		**-10 215**
Instruments dérivés de cours de change	9 802		9 802	-10 215		-10 215
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit			0			0
Autres instruments dérivés			0			0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**35 785 807**	**876 278**	**36 662 085**	**25 104 686**	**1 011 536**	**26 116 222**
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						

4.3. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	30/06/19			31/12/18		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 335 974	13 677	977	1 402 639	901	17 345
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 249 633	1 641 529	539 000	3 986 053	1 582 357	545 052

(en milliers de DH)

4.4. TITRES AU COÛT AMORTI

	30-juin-19	31-déc-18
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	**8 663 953**	**5 066 899**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	8 627 417	5 023 497
Autres Titres de Créances Négociables	**36 536**	**43 402**
Obligations	**21 643 384**	**20 397 838**
Obligations d'Etat	18 231 264	16 420 029
Autres Obligations	3 412 120	3 977 809
Dépréciations	**-224 736**	**-148 889**
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI	**30 082 601**	**25 315 848**

(en milliers de DH)

4.5. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

	30-juin-19	31-déc-18
Comptes à vue	4 699 310	7 339 328
Prêts	12 453 371	13 968 918
Dont prêts de tresorerie JJ	*148 398*	*304 165*
Opérations de pension	187 300	37 630
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**17 339 981**	**21 345 876**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-94 501	-95 482
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**17 245 480**	**21 250 394**

(en milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	30-juin-19	31-déc-18
Comptes à vue	3 767 789	2 905 998
Emprunts	30 062 864	28 317 243
Dont emprunt de tresorerie JJ	*3 013 170*	*1 047 509*
opérations de pension	17 385 842	12 501 969
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**51 216 495**	**43 725 210**

(en milliers de DH)

4.6. PRÊTS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	30-juin-19	31-déc-18
Comptes ordinaires débiteurs	22 650 727	22 879 106
Prêts consentis à la clientèle	147 674 375	145 939 070
Opérations de pension	11 622 465	9 815 519
Opérations de location-financement	14 357 707	14 594 299
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**196 305 274**	**193 227 994**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-13 826 012	-13 925 120
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**182 479 262**	**179 302 874**

(en milliers de DH)

Ventilation des prêts & créances et engagements par BUCKET

	Créances et Engagements au 30/06/19			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**1 336 642**	**-**	**-**	**1 336 642**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 336 642			1 336 642
Actifs Financiers au coût amorti	**210 653 106**	**16 675 956**	**16 623 530**	**243 952 592**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	17 274 358		65 623	17 339 981
Prêts et créances sur la clientèle	163 172 023	16 575 344	16 557 907	196 305 274
Titres de dettes	30 206 725	100 612		30 307 337
Total Actif	**211 989 748**	**16 675 956**	**16 623 530**	**245 289 234**
Total Hors Bilan	**41 587 663**	**322 634**	**140 759**	**42 051 056**

Ventilation des dépreciations par BUCKET

	Dépréciation au 30/06/19			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**668**	**-**	**-**	**668**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	668			668
Actifs Financiers au coût amorti	**1 469 776**	**2 149 375**	**10 526 098**	**14 145 249**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	30 890		63 611	94 501
Prêts et créances sur la clientèle	1 215 040	2 148 485	10 462 487	13 826 012
Titres de dettes	223 846	890		224 736
Total Actif	**1 470 444**	**2 149 375**	**10 526 098**	**14 145 917**
Total Hors Bilan	**194 602**	**3 181**	**114 637**	**312 420**

Ventilation des prêts & créances et engagements par BUCKET

	Créances et Engagements au 31/12/18			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**1 403 746**	**-**	**-**	**1 403 746**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 403 746			1 403 746
Actifs Financiers au coût amorti	**206 823 803**	**17 375 491**	**15 839 314**	**240 038 608**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	21 282 989		62 887	21 345 876
Prêts et créances sur la clientèle	160 551 174	16 900 393	15 776 427	193 227 995
Titres de dettes	24 989 640	475 097		25 464 737
Total Actif	**208 227 549**	**17 375 491**	**15 839 314**	**241 442 354**
Total Hors Bilan	**41 302 875**	**167 523**	**143 605**	**41 614 003**

Ventilation des dépreciations par BUCKETs

	Dépréciation au 31/12/18			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**1 107**	**-**	**-**	**1 107**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 107			1 107
Actifs Financiers au coût amorti	**1 441 164**	**2 235 683**	**10 492 645**	**14 169 492**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	32 606		62 876	95 482
Prêts et créances sur la clientèle	1 263 393	2 231 959	10 429 769	13 925 121
Titres de dettes	145 165	3 724		148 889
Total Actif	**1 442 271**	**2 235 683**	**10 492 645**	**14 170 599**
Total Hors Bilan	**165 838**	**1 568**	**122 802**	**290 209**

Dettes envers la clientèle

	30-juin-19	31-déc-18
Comptes ordinaires créditeurs	105 931 608	104 025 228
Comptes à terme	35 362 242	35 272 676
Comptes d'épargne	37 773 418	36 360 381
Bons de caisse	5 399 699	6 216 003
Opérations de pension	805 422	914 037
Autres comptes crediteurs	9 317 504	9 685 880
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**194 589 893**	**192 474 205**

(en milliers de DH)

4.7. DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	30-juin-19	31-déc-18
Autres dettes représentées par un titre	**14 340 289**	**13 582 981**
titres de créances négociables	13 840 289	13 082 981
emprunts obligataires	500 000	500 000
Dettes subordonnées	**9 488 226**	**9 585 289**
Emprunt subordonnés	9 488 226	9 585 289
à durée déterminée	6 488 226	6 585 289
à durée indéterminée	3 000 000	3 000 000
Titres subordonnés	**0**	**0**
à durée déterminée		
à durée indéterminée	**0**	**0**
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Total	**23 828 515**	**23 168 270**

(en milliers de DH)

Les fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie concernent uniquement BOA Group.

Ils représentent des fonds non remboursables destinés à la bonification des taux d'intérêts débiteurs et la couverture du mauvais dénouement de crédits à des secteurs ou des catégories d'agents économique spécifiques.

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	30-juin-19	31-déc-18
Impôts courants	547 436	783 556
impôts différés	1 811 918	1 615 532
Actifs d'impôts courants et différés	**2 359 354**	**2 399 088**
Impôts courants	1 094 958	769 014
impôts différés	1 162 223	1 179 765
Passifs d'impôts courants et différés	**2 257 181**	**1 948 779**

(en milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	30-juin-19	31-déc-18
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	145 146	144 340
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	198 027	86 594
Comptes d'encaissement	404 676	405 489
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	1 530 259	811 606
Debiteurs Divers	4 855 278	5 301 929
Comptes de liaision	143 188	449 310
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	**7 276 574**	**7 199 268**
Dépôts de garantie reçus	14 973	20 444
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	3 075 506	1 009 167
Comptes d'encaissement	2 342 427	1 410 897
charges à payer et produits constatés d'avance	1 216 524	1 088 065
Autres créditeurs et passifs divers	7 437 669	5 821 451
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	**14 087 099**	**9 350 024**

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	30-juin-19	31-déc-18
Acmar	22 900	21 586
Banque de Développement du Mali	553 969	537 969
Eurafric	-21 017	-20 949
Africa Morocco Links	-16 351	-9 600
Société Conseil Ingénierie et Développement	149 244	153 270
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	92 102	107 288
Participations dans Sociétés mises en équivalences chez BOA	84 195	84 796
Participations dans les sociétés mises en equivalence	**865 042**	**874 360**

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan JUIN 2019	Produit net bancaire- chiffre d'affaires JUIN 2019	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe JUIN 2019
Acmar	577 232	100 214	6 568	1 314
Banque de Développement Du Mali	13 425 547	353 057	160 459	51 832
Africa Morocco Links	259 643	100 833	-13 236	-6 750
Eurafric	240 701	106 281	1 905	-112
Société Conseil Ingénierie et Développement	696 655	128 588	4 692	1 825
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	320 191	2 422	-29 777	-15 186

(en milliers de DH)

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30-juin-19			31-déc-18		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	**15 631 749**	**6 540 448**	**9 091 301**	**13 776 687**	**6 136 656**	**7 640 031**
Terrains et constructions	5 443 988	481 660	4 962 328	3 844 214	261 415	3 582 799
Equipement, Mobilier, Installations	4 373 189	2 822 801	1 550 388	4 349 154	2 731 219	1 617 935
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	5 814 572	3 235 987	2 578 585	5 583 319	3 144 022	2 439 297
Immobilisations Incorporelles	**2 280 008**	**1 143 326**	**1 136 682**	**2 083 805**	**1 096 234**	**987 571**
Logiciels informatiques acquis	1 489 547	909 385	580 162	1 346 753	872 690	474 063
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	790 461	233 941	556 520	737 052	223 544	513 508
Immeubles de placements	**3 918 483**	**115 307**	**3 803 176**	**3 822 825**	**92 447**	**3 730 378**

(en milliers de DH)

VARIATION DU DROIT D'UTILISATION

	01-Janv-19	Augmentations	Diminutions	Autres	30-Juin-19
Immobilier					
Valeur brute	1 343 300	46 802	-1 506		1 388 596
Amortissements et dépréciations		-116 665	1 506		-115 158
Total Immobilier	**1 343 300**	**-69 862**	**-**	**-**	**1 273 438**
Mobilier					
Valeur brute					
Amortissements et dépréciations					
Total mobilier	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Total droit d'utilisation	**1 343 300**	**-69 862**	**-**	**-**	**1 273 438**

VARIATION DE LA DETTE LOCATIVE

	01-Janv-19	Augmentations	Diminutions	Autres	30-Juin-19
Dette locative	1 343 300	53 564	-137 626		1 259 238
Total dette locative	**1 343 300**	**53 564**	**-137 626**	**-**	**1 259 238**

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

	30-Juin-19
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-23 118
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-116 665

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

	30-Juin-19	31-Dec-18
Immobilisations corporelles	9 091 301	7 640 031
Dont droits d'utilisation	1 273 438	

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

	30-Juin-19	31-Dec-18
Compte de régularisation et autres passifs	14 087 099	9 350 024
Dont dette locative	1 259 238	

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	30-juin-19	31-déc-18
Valeur brute comptable en début de période	**1 032 114**	**852 310**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**1 032 114**	**852 310**
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		179 804
Valeur brute comptable en fin de période	**1 032 114**	**1 032 114**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	**1 032 114**	**1 032 114**

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 30/06/2019	Valeur nette comptable 31/12/2018
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	184 978	184 978
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	711 976	711 976
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	**1 032 114**	**1 032 114**

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	30-juin-19	31-déc-18
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	**1 039 395**	**1 087 637**
Dotations aux provisions	133 848	109 315
Reprises de provisions	-40 250	-152 609
Autres mouvements	-12 395	-4 947
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**1 120 598**	**1 039 395**

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	30-juin-19	31-déc-18
Engagements de financements donnés	**10 463 633**	**10 433 663**
Aux établissements de crédit	355 452	1 152 550
A la clientèle	10 108 181	9 281 113
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	**2 270 873**	**2 518 082**
des établissements de crédit	2 270 873	2 518 082
de la clientèle	-	-

◗ Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

◗ Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

◗ Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30-juin-19	31-déc-18
Engagements de garantie donnés	**31 587 424**	**31 180 340**
D'ordre des établissements de crédit	11 304 759	10 742 293
D'ordre de la clientèle	20 282 665	20 438 048
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	**98 512 423**	**97 549 646**
des établissements de crédit	96 570 819	95 300 914
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 941 604	2 248 732

◗ Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

◗ Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

◗ Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit..

◗ Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. DESCRIPTIF DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

◗ Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	juin-19	déc-18
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	456 365	441 583
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	**456 365**	**441 583**

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges» du Passif.

6.2.2. Hypothèses de base des calculs

Hypothèses économiques	**31/12/18**
Taux d'actualisation	3,30%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	3%
Taux de charges sociales patronales	10,61%-10,96%
Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs a l'emploi

	juin-19	déc-18
Charge normal de l'exercice	7 697	3 224
Charge d'intérêt	7 085	13 536
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	14 782	16 760
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	juin-19	déc-18
Dette actuarielle d'ouverture	**441 584**	**424 824**
Charge normale de l'exercice	16 800	32 526
Charge d'intérêt	7 085	13 536
Pertes / Gains actuariels	-	-
Autres écarts actuariels		-
Amortissement des gains et pertes nettes		-
Prestations versées	-9 103	-29 302
Indemnités supplémentaires	0	0
Autre	-	-
Dette actuarielle de clôture	**456 366**	**441 584**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Résultat par action

	30/06/19	30/06/18
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	1 170 431 617	1 125 194 865
Résultat par Action (EN MAD)	6,52	6,27
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	6,52	6,27

7.1.2. Opérations réalisées sur le capital

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 Décembre 2017	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 Décembre 2018	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 30 Juin 2019	179 463 390	10	1 794 633 900

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	60,79%	60,79%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,85%	72,85%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAMWIL WAL INMAA	Banque Participative	51,00%	51,00%	M E E

BMCE Bank Of Africa détient 37% des droits de vote de La Congolaise de Banque, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BMCE Bank Of Africa puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BMCE Bank of Africa est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BMCE Bank of Africa a la charge de nommer le sénior management de la LCB, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BMCE BANK et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation et la Société Mère.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

Eléments relatifs au bilan

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Actif		
Prêts, avances et titres	**65 060**	**11 320 285**
Comptes ordinaires	26 495	3 383 810
Prêts	32 384	7 280 006
Titres		0
Opération de location financement		
Actif divers		**17 017**
Total	**65 060**	**11 329 115**
Passif		
Dépôts	**20 043**	**11 121 711**
Comptes ordinaires	8 077	1 000 046
Autres emprunts		9 667 865
Dettes représentées par un titre		
Passif divers		**12 921**
Total	**20 043**	**11 329 115**
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		717 870
Engagements reçus		717 870

7.2.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés	-292	-186 130
Intérêts et charges assimilées		224 794
Commissions (produits)		-182 257
Commissions (charges)		33 666
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus	-5 170	-106 344
Autres		216 273

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

KPMG

11, Avenue Bir Kacem
Souissi
10 000 Rabat - Maroc

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2019

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BMCE BANK OF AFRICA comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 25.364.592, dont un bénéfice net de KMAD 1.058.834, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BMCE BANK OF AFRICA dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 4,8 milliards de dirhams au 30 juin 2019. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 30 juin 2019.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BMCE BANK OF AFRICA arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

KPMG

Fouad LAHGAZI
Associé

1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable Générale.

1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

2.1. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger

(succursale de Paris, Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).

Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de BMCE Bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

· Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,

- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

· Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

· Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)

· Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

· Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

· Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

· Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,

- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses,

- 50% pour les créances douteuses,

- 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

· Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

· Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

· Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet. (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,

- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 Portefeuilles de titres

2.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.5.2 Titres de transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.

- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.

- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.5.3 Titres de placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. ils sont transférés dans la catégorie " titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la Banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des établissements de Crédit en :

- Titres de participation

- Participations dans les entreprises liées

- Titres de l'activité du portefeuille et

- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de

change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste «écart de conversion».

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	non amortissable
immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	non amortissables

2.10 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.11 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.12 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat « et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.13 Charges et produits non courants

ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.14 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

ACTIF	30/06/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	**5 546 302**	**5 625 922**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**17 074 589**	**20 645 443**
. A vue	5 042 827	5 076 685
. A terme	12 031 762	15 568 758
Créances sur la clientèle	**113 438 144**	**109 721 074**
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	34 013 740	33 015 606
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	21 867 348	21 811 901
. Crédits et financements participatifs immobiliers	40 617 369	40 456 856
. Autres crédits et financements participatifs	16 939 687	14 436 711
Créances acquises par affacturage	**2 213 950**	**2 515 204**
Titres de transaction et de placement	**35 827 056**	**25 180 944**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	14 053 446	8 643 121
. Autres titres de créance	1 306 670	610 039
. Titres de propriété	20 371 640	15 832 484
. Certificats de Sukuks	95 300	95 300
Autres actifs	**3 592 048**	**4 205 962**
Titres d'investissement	**4 734 079**	**3 770 452**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 152 264	1 453 364
. Autres titres de créance	2 581 815	2 317 088
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	**10 349 757**	**10 719 322**
. Participation dans les entreprises liées	8 287 589	8 121 778
. Autres titres de participation et emplois assimilés	2 062 168	2 597 544
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	**201 338**	**198 469**
Dépôts d'investissement placés	**-**	**-**
Immobilisations données en crédit-bail et en location	**171 399**	**151 266**
Immobilisations données en Ijara	**-**	**-**
Immobilisations incorporelles	**365 303**	**232 960**
Immobilisations corporelles	**5 401 883**	**5 143 410**
TOTAL DE L'ACTIF	**198 915 851**	**188 110 428**

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/19	31/12/18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**-**	**-**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**28 887 082**	**19 869 938**
. A vue	4 795 417	1 441 442
. A terme	24 091 665	18 428 496
Dépôts de la clientèle	**127 407 997**	**128 759 406**
. Comptes à vue créditeurs	74 957 068	74 862 064
. Comptes d'épargne	24 058 763	23 519 703
. Dépôts à terme	22 707 735	23 982 912
. Autres comptes créditeurs	5 684 431	6 394 727
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	**-**	**-**
Titres de créance émis	**8 758 694**	**8 595 966**
. Titres de créance négociables émis	8 258 694	8 095 966
. Emprunts obligataires émis	500 000	500 000
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	**7 538 742**	**4 727 486**
Provisions pour risques et charges	958 744	863 291
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	9 488 227	9 584 871
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**13 022 822**	**12 571 143**
Capital	**1 794 634**	**1 794 634**
Actionnaires.Capital non versé (-)	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**75**	**37**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**1 058 834**	**1 343 654**
TOTAL DU PASSIF	**198 915 851**	**188 110 428**

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DONNES	**24 795 919**	**22 457 705**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 067	628 306
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5 351 690	4 828 204
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 369 398	3 587 105
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 797 191	10 295 288
Titres achetés à réméré	78 357	78 357
Autres titres à livrer	6 198 216	3 040 445
ENGAGEMENTS RECUS	**15 989 743**	**18 181 253**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	14 260 013	16 072 674
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 721 760	1 892 562
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	7 970	216 017
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/19	30/06/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**5 472 291**	**5 581 629**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	357 910	275 836
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèe	2 713 413	2 806 336
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	235 149	256 248
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	623 544	641 407
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	8 307	6 505
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	614 633	578 318
Autres produits bancaires	919 335	1 016 979
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**2 007 134**	**2 290 535**
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	565 283	424 156
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	659 450	737 679
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	120 684	211 955
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	5 233	5 233
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	656 484	911 511
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 465 157**	**3 291 094**
Produits d'exploitation non bancaire	125 284	36 902
Charges d'exploitation non bancaire	27 470	5 666
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**1 741 142**	**1 743 513**
Charges de personnel	769 009	738 696
Impôts et taxes	64 614	61 482
Charges externes	771 446	810 134
Autres charges générales d'exploitation	5 799	4 818
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	130 274	128 383
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**1 218 257**	**535 740**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	446 482	510 520
Pertes sur créances irrécouvrables	670 074	16 522
Autres dotations aux provisions	101 701	8 698
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**795 161**	**207 911**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	774 311	203 019
Récupérations sur créances amorties	16 112	3 294
Autres reprises de provisions	4 738	1 598
RESULTAT COURANT	**1 398 733**	**1 250 988**
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	**1 398 733**	**1 250 988**
Impôts sur les résultats	339 899	246 156
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1 058 834**	**1 004 832**

(En milliers de dirhams)

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/19	30/06/18
(+) Intérêts et produits assimilés	3 306 472	3 338 419
(-) Intérêts et charges assimilées	1 345 418	1 373 790
MARGE D'INTERET	**1 961 054**	**1 964 629**
(+) Produits sur financements participatifs	-	
(-) Charges sur financements participatifs	-	
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**-**	
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	8 307	6 506
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	5 233	5 233
Résultat des opérations de crédit-bail et location	**3 074**	**1 273**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	
Résultat des opérations d'Ijara (1)	**-**	
(+) Commissions perçues	735 714	686 319
(-) Commissions servies	162 726	152 234
Marge sur commissions (1)	**572 988**	**534 085**
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	362 469	219 466
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-20 253	-33 130
(+) résultat des opérations de charge	139 182	165 363
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-43 324	-64 840
Résultat des opérations de marché (1)	438 075	286 859
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	
(+) Divers autres produits bancaires	623 544	641 407
(-) Diverses autres charges bancaires	133 578	137 159
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 465 157**	**3 291 094**
(+) résultat des opérations sur ommibilisation financières (2)	12 864	-1 092
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	112 123	36 902
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	26 910	5 248
(-) Charges générales d'exploitation	1 741 141	1 743 513
Résultat brut d'exploitation	**1 822 093**	**1 578 143**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-326 133	-320 728
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-97 227	-6 427
Resultat courant	**1 398 733**	**1 250 988**
Resultat non courant	**-**	**-**
(-) Impôts sur les résultats	339 899	246 156
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1 058 834**	**1 004 832**

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/19	30/06/18
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1 058 834**	**1 004 832**
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	130 274	128 383
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	960
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	84 556	7 300
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	264	286
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	46 574	3
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	13 161	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	561	419
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**1 214 226**	**1 141 605**
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	**1 214 226**	**1 141 605**

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/19	31/12/18
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 821 331	9 845 282
(+) Récupérations sur créances amorties	16 112	31 156
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	125 284	239 596
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 043 740	5 272 231
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	27 470	11 573
(-) Charges générales d'exploitation versées	1 741 142	3 346 158
(-) Impôts sur les résultats versés	339 899	519 477
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	-189 524	966 595
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 570 854	4 664 605
(+) Créances sur la clientèle	-3 415 816	5 864 886
(+) Titres de transaction et de placement	-10 646 112	8 709 160
(+) Autres actifs	613 914	-1 513 397
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-20 133	-48 147
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 017 144	-612 330
(+) Dépôts de la clientèle	-1 351 409	-7 055 739
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	162 728	-3 969 945
(+) Autres passifs	2 811 256	-4 283 400
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	742 426	1 755 693
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	552 902	2 722 288
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	540 582	200 175
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	69 010	465 442
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	516 437	723 594
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	589 420	467 860
(+) Intérêts perçus	42 374	94 095
(+) Dividendes perçus	110 979	611 817
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-342 914	180 076
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	
(+) Emission d'actions	-	
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	96 644	1 862 311
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	
(-) Intérêts versés	192 964	395 426
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	
(-) Dividendes versés	-	897 317
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-289 608	-3 155 054
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	-79 620	-252 690
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 625 922	5 878 612
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 546 302	5 625 922

(En milliers de dirhams)

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba

(2) Y compris IRR utilisées

(3) Y compris PER utilisées

(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Néant

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL 30/06/2019	TOTAL 31/12/2018
Comptes ordinaires débiteurs	4 506 048	302 120	766 123	2 511 851	8 086 142	10 668 714
Valeurs reçues en pension	-	164 463	-	-	164 463	23 148
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	-	164 463	-	-	164 463	23 148
Prêts de trésorerie	-	-	1 921 689	3 182 289	5 103 978	4 906 563
Au jour le jour	-	-	-	2 440 809	2 440 809	-
A terme	-	-	1 641 034	1 022 135	2 663 169	4 906 563
Prêts financiers	-	1 061 494	4 763 759	102 146	5 927 399	7 566 819
Autres créances	2 978 237	239 313	-	83 007	3 300 557	3 080 642
Intérêts courus à recevoir	433	23 119	7 730	5 067	36 348	25 474
Créances en souffrance	-	-	2 004	-	2 004	5
TOTAL	**7 484 718**	**1 790 509**	**7 461 305**	**5 884 359**	**22 620 891**	**26 271 365**

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			TOTAL 30/06/2019	TOTAL 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	247 150	1 145 170	21 965 302	1 827 093	25 184 715	23 799 428
Comptes à vue débiteurs	213 835	1 145 170	13 327 074	1 534 939	16 221 018	16 165 784
Créances commerciales sur le Maroc	12 525	-	3 410 048	7 834	3 430 407	3 476 205
Crédits à l'exportation	-	-	367 711	234 093	601 804	324 597
Autres crédits de trésorerie	20 790	-	4 860 469	50 227	4 931 486	3 832 842
Crédits à la consommation		-		8 448 685	8 448 685	8 830 232
Crédits à l'équipement	5 099 718	515 667	15 123 207	901 506	21 640 098	21 569 962
Crédits Immobiliers	362 234	-	9 765 843	30 407 957	40 536 034	40 372 880
Autres crédits	-	12 283 476	1 497 933	47 118	13 828 527	11 974 241
Créances acquises par affacturage	1 868 646	-	345 304	-	2 213 950	2 515 204
Intérêts courus à recevoir	58 631	28 136	467 908	134 251	688 925	711 861
Créances en souffrance	143	-	1 792 509	1 318 508	3 111 160	2 462 470
Créances pré-douteuses	-	-	58 230	464 504	522 734	396 723
Créances douteuses	-	-	870 225	222 018	1 092 243	634 094
Créances compromises	143	-	864 054	631 986	1 496 183	1 431 653
TOTAL	**7 636 522**	**13 972 449**	**50 958 006**	**43 085 118**	**115 652 094**	**112 236 278**

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Émetteurs Privés		TOTAL 30/06/2019	TOTAL 31/12/2018
				Non Financiers		
Titres côtés	1 546 527	16 626 686	20 562 240	1 593 396	40 328 849	28 756 220
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	16 017 773	-	-	16 017 773	10 012 097
Obligations	28 771	513 613	200 451	1 593 246	2 336 081	2 450 467
Autres titres de créance	1 511 309	-	-	-	1 511 309	369 304
Titres de propriété	6 447	-	20 361 789	150	20 368 386	15 829 053
Certificats de Sukuks	-	95 300	-	-	95 300	95 300
Titres non côtés	1 849	201 625	1 023	27 789	232 286	195 176
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	1 849	201 625	1 023	27 789	232 286	196 092
TOTAL	**1 548 376**	**16 828 310**	**20 563 263**	**1 621 185**	**40 561 135**	**28 951 396**

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	34 264 754	34 264 754	34 264 754	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	12 639 146	12 639 146	12 639 146	-	-	-
Obligations	106 799	106 799	106 799	-	-	-
Autres titres de créance	1 148 820	1 148 820	1 148 820	-	-	-
Titres de propriété	20 274 689	20 274 689	20 274 689	-	-	-
Certificats de Sukuks	95 300	95 300	95 300	-	-	-
Titres de placement	1 592 528	1 562 302	1 592 528	-	30 226	30 226
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 444 526	1 414 300	1 444 526	-	30 226	30 226
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	51 051	51 051	51 051	-	-	-
Titres de propriété	96 951	96 951	96 951	-	-	-
Titres d'investissement	4 734 079	4 734 079	4 582 242		130 770	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 152 264	2 152 264	2 064 454	-	87 811	-
Obligations	2 229 285	2 229 285	2 186 326	-	42 959	-
Autres titres de créance	352 529	352 529	331 463	-	-	-
TOTAL	**40 591 361**	**40 561 135**	**40 439 524**	**-**	**160 996**	**30 226**

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS	30/06/19	31/12/18
Instruments optionnels achetés	**7 895**	**-13 033**
Opérations diverses sur titres	**323 743**	**303 697**
Débiteurs divers	**718 578**	**945 775**
Sommes dues par l'État	572 220	811 721
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	99 502	90 641
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	46 856	43 413
Valeurs et emplois divers	**9 404**	**9 405**
Comptes de régularisation	**2 532 428**	**2 960 119**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	49 740	57 172
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	57 172
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	162 257	138 188
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	143 189	449 310
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	913 208	320 266
Produits à recevoir	773 075	303 356
Charges constatées d'avance	140 133	16 910
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	-	-
Autres comptes de régularisation	1 264 034	1 995 183
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	**3 592 048**	**4 205 963**

(En milliers de dirhams)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d›activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d›acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TITRES DE PARTICIPATION							
RADIO MEDITERRANEE	Audiovisuel	708 260	196 650 000	36,02	70 827	-	70 827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500 000	400 000 000	12,50	50 000	-	50 000
TANGER MED ZONES	Sté d›aménagement	640 577	706 650 000	9,06	64 058	-	64 058
EMAT	Sté holding	80 473	8 047 300	100,00	30 365	30 365	-
FONCIERE EMERGENCE	Prom, Immobilier industriel et de services	338 436	372 172 274	8,06	33 844	-	33 844
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d›aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000	-	12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000	-	11 000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d›investissement	100 000	100 000 000	10,00	10 000	-	10 000
MOROCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	-	5 650
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	-
AFRICA CO-DEVELOPMENT GROUP	Assurance	20 001	10 000 000	20,00	500	-	500
MITC CAPITAL	Gest, fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	-
511 Titres de participation					**289 989**	**32 110**	**257 878**
TITRES DES ENTREPRISES LIEES							
BOA Group	Ets de crédit/étranger	437 837	93 154 535	72,85	2 967 764	-	2 967 764
BBI	Ets de crédit/étranger	157 659 285	157 659 285	100,00	1 914 614	-	1 914 614
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 790 432	294 507 400	60,79	628 635	-	628 635
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	-	450 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770	-	370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	-	336 882
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	1 632 000	320 000 000	51,00	163 200	30 000	133 200
O TOWER	Sté d›aménagement	9 600 000	2 000 000 000	48,00	543 796	-	543 796
BANK AL-TAMWEEL WA AL-INMA - BTI	Banque participative	2 040 000	400 000 000	51,00	153 000	-	153 000
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	25 000 000 000 FCFA	32,38	137 426	-	137 426
HANOUTY	Distribution	76 486	16 767 900	45,60	121 815	121 815	-
BMCE CAPITAL	Banque d›affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	-	100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d›étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192	-	90 192
CONGOLAISE DES BANQUES	Ets de crédit étranger	370 000	10 000 000 000 FCFA	37,00	76 542	-	76 542
RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357	-	78 357
SOCIETE D›AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d›aménagement	4 000 000	500 000 000	80,00	62 500	-	62 500
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	-	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l›information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	-	46 591
EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000	78,00	41 055	-	41 055
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	-	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	-	20 000
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	-	19 000
ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	-	10 001
SONORMA	Société immobilière	600	100 000	60,00	8 280	8 280	-
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	-	6 750
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 537	6 537	-
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443	-	6 443
Eurafric Informatique	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	-	4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	-	3 025
OPERATION GLOBAL SERVICES SA OGS	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000	-	5 000
IT International service	Sté de service informatique	3 100	31 000 EURO	100,00	338	-	338
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00	0	-	0
512 Titres de participation dans les entreprises liées					**8 454 221**	**166 633**	**8 287 589**
TITRES DE L›ACTIVITE DU PORTEFEUILLE							
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1 082 935	693 079 200 EUR	2,50	174 815	-	174 815
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	173 723	173 723	-

E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	149 547	149 547	-
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63 032	159 860 800 EUR	4,34	72 176	-	72 176
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d›invest en capital à risque	4 503	214 778 488 EUR	2,10	49 055	-	49 055
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	-	31 373
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d›investissement	150 000	75 000 000	20,00	15 000	7 566	7 434
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d›investissement	78 431	40 000 000	19,61	3 922	-	3 922
SEAF MOROCCO GROWTH FUND		60 000	72 000 000	8,33	4 020	-	4 020
BANQUE MAGHREBINE D›INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	28 715	-	28 715
FONDS D›INVESTISSEMENT DE L›ORIENTAL	Fonds d›investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750	5 395	5 355
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	506 300 000 USD	0,059	2 952	-	2 952
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	987 316 000 USD	0,03	2 872	-	2 872
FIROGEST	Fonds d›investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	-	250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	588	1 000 000	5,88	59	-	59
515 Titres de l›activité de portefeuille					**724 563**	**338 555**	**386 008**
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
CFG GROUP	Banque d›investissement	285 065	442 817 300	6,44	103 997	-	103 997
Mutandis SCA	Fonds d›investissement	832 458	799 673 700	10,41	96 807	-	96 807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	91 359	-	91 359
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	-	60 000
VIGEO	Conseil financier	94 000	12 638 765 EUR	3,72	9 043	3 922	5 121
SOGEPOS	Sté d›aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	-	4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	-
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690	-	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	-
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	-	1 267
STE D›AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d›aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000	-	1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803	-	803
STE IPE	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	-	801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	-	500
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	-
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	-
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	1 922	75 000 000	0,64	481	-	481
PORNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180	-	180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23	-	23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	-	9
RMA WATANYA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	-	2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,000	2	-	2
516-9 Autres titres de participation					**378 480**	**9 815**	**368 664**
Comptes courants d›associés							
RYAD ENNOUR					471 643	-	471 643
FARACHA IMMO					301 026	-	301 026
IT International Service ITIS					52 299	-	52 299
AKENZA IMMO					46 931	-	46 931
SUX HILL SECONDO					49 148	-	49 148
SAISS IMMO NEJMA					43 196	-	43 196
BMCE IMMOBILIER					38 000	-	38 000
SUX HILL PRIMERO					25 691	-	25 691
SUX HILL TERCIO					15 476	-	15 476
MARTCO					1 500	1 500	-
Siège G.P.B.M.					723	-	723
ALLICOM MAROC					552	552	-
HANOUTY					1 615	-	1 615
MOHIT IMMO					3 850	-	3 850
NOUACER CITY IMMO					20	-	20
514 Autres emplois assimilés					**1 051 669**	**2 052**	**1 049 617**
Total Général					**10 898 922**	**549 165**	**10 349 757**

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/19			31/12/18	30/06/19	31/12/18
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	192 852		192 852	193 859	192 852	193 859
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL	**192 852**	**-**	**192 852**	**193 859**	**192 852**	**193 859**

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	**172 197**	**28 200**	**2 799**	**-34**	**197 564**	**5 233**	**26 164**	**-**	**-**	**-**	**171 399**
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 572	-	-	-34	6 537	-	-	-	-	-	6 537
Crédit-bail mobilier	86 933	-	-	-12 933	74 000	5 233	26 164	-	-	-	47 836
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	86 933	-	-	-12 933	74 000	5 233	26 164	-	-	-	47 836
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Crédit-bail immobilier	74 774	25 847	-	12 933	113 555	-	-	-	-	-	113 555
Crédit-bail immobilier en cours	74 774	25 847	-	12 933	113 555	-	-	-	-	-	113 555
Crédit-bail immobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	3 918	2 352	2 799	-	3 472	-	-	-	-	-	3 472
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**172 197**	**28 200**	**2 799**	**-34**	**197 564**	**5 233**	**26 164**	**-**	**-**	**-**	**171 399**

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice / Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Provisions					Montant net à la fin de l'exercice
						Montant amortissement et/ou provision au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant amortissement sur immobilisation sortie	Cumul	
Immobilisations incorporelles	735 319	-59	144 347	-	879 607	502 360	-47	11 990	-	514 303	365 303
Droit au bail	97 091	-5	-	-	97 085	-	-	-	-	-	97 085
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	638 228	-54	144 347	-	782 521	502 360	-47	11 990	-	514 303	268 218
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	9 073 897	-10 502	445 073	63 180	9 445 289	3 930 487	-5 068	118 085	98	4 043 406	5 401 883
Immeubles d'exploitation	1 343 952	-	227 552	354	1 571 150	406 807	-	18 670	-	425 477	1 145 673
Terrain d'exploitation	185 362	-	45 489	-	230 852	-	-	-	-	-	230 852
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1 158 589	-	182 063	354	1 340 298	406 807	-	18 670	-	425 477	914 821
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	1 865 070	-10	55 042	40 390	1 879 713	1 618 309	-8	28 147	98	1 646 349	233 364
Mobilier de bureau d'exploitation	509 596	-	46 991	40 292	516 296	376 495	-	9 703	-	386 197	130 098
Matériel de bureau d'exploitation	213 934	-4	1 392	-	215 322	187 021	-3	4 513	-	191 531	23 791
Matériel informatique	980 028	-5	3 547	-	983 570	932 336	-5	8 690	-	941 021	42 548
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54 397	-	2 859	-	57 256	35 725	-	3 642	-	39 367	17 889
Autres matériel d'exploitation	107 115	-	252	98	107 269	86 731	-	1 599	98	88 232	19 037
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 127 861	-5 092	42 178	-	2 164 946	1 628 385	-13	52 742	-	1 681 114	483 832
Immobilisation corporelles hors exploitation	3 737 014	-5 400	120 301	22 436	3 829 480	276 987	-5 047	18 525	-	290 465	3 539 014
Terrain hors exploitation	3 031 550	-	27 162	22 436	3 036 276	-	-	-	-	-	3 036 276
Immeubles hors exploitation	566 287	-5 400	85 205	-	646 092	168 995	-5 047	15 444	-	179 392	466 700
Mobilier et matériel hors exploitation	63 691	-	4 605	-	68 296	48 624	-	1 557	-	50 181	18 115
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	75 487	-	3 329	-	78 816	59 368	-	1 525	-	60 893	17 924
TOTAL	**9 809 216**	**-10 560**	**589 420**	**63 180**	**10 324 896**	**4 432 847**	**-5 115**	**130 075**	**98**	**4 557 709**	**5 767 187**

(En milliers de dirhams)

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
14/01/19	PARC CYCLES	90	90	-	9	9	
04/06/19	PARC CYCLES	8	8	-	1	1	
30/06/19	TERRAINS	22 436	-	22 436	69 000	46 564	
TOTAL		22 534	98	22 436	69 010	46 574	-

(En milliers de dirhams)

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL 30/06/2019	TOTAL 31/12/2018
	Bank Al-Maghrib, Trésor public et Service des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	-	42 484	361 080	1 217 742	1 621 306	851 441
Valeurs reçues en pension	16 000 100	1 317 134	-	-	17 317 234	12 501 789
Au jour le jour	500 005	-	-	-	500 005	-
A terme	15 500 095	1 317 134	-	-	16 817 229	12 501 789
Emprunts de trésorerie	-	2 414 764	2 696 461	2 294 543	7 405 768	4 211 147
Au jour le jour	-	2 113 328	-	560 275	2 673 603	590 000
A terme	-	301 436	2 696 461	1 734 268	4 732 165	3 621 147
Emprunts financiers	7 810	72 637	1 434 438		1 514 885	1 772 134
Autres dettes	9 212	399	31 682	957 180	998 473	506 730
Intérêts courus à payer	314	15 950	6 424	6 728	29 416	26 698
TOTAL	**16 017 436**	**3 863 367**	**4 530 085**	**4 476 194**	**28 887 082**	**19 869 939**

(En milliers de dirhams)

DÉPOTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			TOTAL 30/06/2019	TOTAL 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	1 613 219	1 329 225	15 680 375	56 323 889	74 946 708	73 361 105
Comptes d'épargne	-	-	-	23 979 589	23 979 589	24 129 793
Dépôts à terme	1 500 000	5 548 733	1 750 857	13 601 895	22 401 485	23 482 126
Autres comptes créditeurs	3 024 274	138 475	2 000 941	520 741	5 684 431	7 308 764
Intérêts courus à payer	20 836	76 324	26 261	272 364	395 784	477 617
TOTAL	**6 158 329**	**7 092 757**	**19 458 434**	**94 698 478**	**127 407 997**	**128 759 406**

(En milliers de dirhams)

TITRES DE CREANCES EMIS AU 30 JUIN 2019

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BMCE	20/12/18	20/12/19	3,00%	350 000,00
CD BMCE	29/03/19	29/03/20	2,80%	250 000,00
CD BMCE	23/11/18	23/11/19	2,62%	134 000,00
CD BMCE	23/11/18	23/11/20	2,75%	681 000,00
CD BMCE	18/12/18	18/12/19	2,90%	415 500,00
CD BMCE	18/12/18	18/12/20	3,00%	120 000,00
CD BMCE	09/03/19	09/03/20	2,82%	200 000,00
CD BMCE	29/03/19	29/03/20	2,75%	440 000,00
CD BMCE	17/04/19	17/04/20	2,75%	185 000,00
CD BMCE	17/12/18	16/12/19	2,70%	1 000 000,00
CD BMCE	27/12/18	26/12/19	2,70%	238 800,00
CD BMCE	28/12/18	28/12/20	2,90%	60 000,00
CD BMCE	28/03/19	26/03/20	2,59%	655 000,00
CD BMCE	28/03/19	28/03/21	2,76%	340 000,00
CD BMCE	16/04/19	15/10/19	2,59%	410 000,00
CD BMCE	16/04/19	14/04/20	2,61%	255 000,00
CD BMCE	16/04/19	16/04/21	2,74%	805 000,00
CD BMCE	30/04/19	30/04/21	2,71%	365 000,00
CD BMCE	08/05/19	31/07/19	2,53%	191 000,00
CD BMCE	08/05/19	06/05/20	2,59%	316 000,00
CD BMCE	08/05/19	08/05/21	2,68%	15 000,00
CD BMCE	29/05/19	27/05/20	2,60%	250 000,00
CD BMCE	27/06/19	25/06/20	2,63%	500 000,00
			TOTAL	8 176 300

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

PASSIF	30/06/19	31/12/18
Instruments Optionnels Vendus	7 941	-2 172
Opérations Diverses sur Titres	3 076 189	1 025 665
Créditeurs Divers	2 148 844	1 345 519
Sommes dues à l'État	928 462	1 024 003
Sommes dues aux organismes de prévoyance	76 232	54 221
Sommes diverses dues au personnel	103 852	159 063
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	897 317	3 674
Fournitures de biens et services	-19 981	12 973
Divers autres créditeurs	162 961	91 585
Comptes de Régularisation	2 305 768	2 358 474
Comptes d'ajustement des opérations du hors bilan	37 369	14 893
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	1 131	303
Charges à payer et produits constatés d'avance	289 900	308 871
Autres comptes de régularisation	1 977 368	2 034 407
TOTAL	7 538 742	4 727 486

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2019
Provisions, déduites de l'actif :	**6 205 240**	**477 505**	**783 104**	**-8 915**	**5 908 556**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	58 616		7 000		51 616
Créances sur la clientèle	5 557 148	435 103	765 530	-11 299	5 238 020
Agios réservés	27 502	11 379	10	-	38 871
Titres de placements	10 149	31 023	10 300	644	30 228
Titres de participation et emplois assimilés	550 908			1 743	549 165
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	916	-	264	-3	655
Provisions inscrites au passif	**863 291**	**101 701**	**6 247**	**-**	**958 745**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	55 985	-	1 772	-	54 213
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	778 855	84 556	-	-	863 411
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	28 451	17 145	4 475		41 121
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	**7 068 531**	**579 206**	**789 351**	**-8 915**	**6 867 301**

(En milliers de dirhams)

DETTES SUBORDONNÉES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	5,95%	Perpétuel		150 000
DH	850 000	1	3,29%	Perpétuel		850 000
DH	950 000	1	3,25%	Perpétuel		950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel		50 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans		160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans		50 000
DH	790 000	1	3,63%	10 ans		790 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ans		154 500
DH	845 500	1	3,45%	10 ans		845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans		626 000
DH	1 374 000	1	3,36%	10 ans		1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ans		447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ans		78 900
DH	1 473 900	1	3,22%	10 ans		1 473 900
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel		200 000
DH	800 000	1	5,52%	Perpétuel		800 000
DH	400 000	1	3,13%	5 ans		400 000
						9 400 000

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2019
ECARTS DE RÉÉVALUATION	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	12 571 143	446 337	5 342	13 022 822
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 204 419	446 337	5 342	7 656 098
Primes d'émission, de fusion et d'apport	4 906 418	-	-	4 906 418
Capital	1 794 634	-	-	1 794 634
Capital appelé	1 794 634	-	-	1 794 634
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	37	38	-	75
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 343 654	-	-	1 058 834
TOTAL	**15 709 468**	**-**	**-**	**15 876 365**

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	30/06/19	31/12/18
Engagements de financement et de garantie donnés	18 519 346	19 338 903
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 067	628 306
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	1 067	628 306
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	5 351 690	4 828 204
Crédits documentaires import	2 537 284	1 966 305
Acceptations ou engagements de payer	835 827	482 908
Ouvertures de crédits confirmés	271 809	1 246 318
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	41 192	67 437
Autres engagements de financement donnés	1 665 578	1 065 235
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 369 398	3 587 105
Crédits documentaires export confirmés	25 049	19 098
Acceptations ou engagements de payer	13 768	3 096
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	577 113	285 906
Engagements en souffrance	2 753 468	3 279 005
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 797 191	10 295 288
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 115 846	6 313 050
Autres cautions et garanties données	3 681 345	3 982 238
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	15 981 773	17 965 237
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	14 260 013	16 072 674
Garanties de crédits	2 305 665	2 304 661
Autres garanties reçues	11 954 348	13 768 013
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 721 760	1 892 563
Garanties de crédits	655 773	655 773
Autres garanties reçues	1 065 987	1 236 790

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS SUR TITRES	MONTANT
Engagements donnés	**6 276 573**
Titres achetés à réméré	78 357
Autres titres à livrer	6 198 216
Engagements reçus	**7 970**
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	7 970

(En milliers de dirhams)

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/19	31/12/18	30/06/19	31/12/18
Opérations de change à terme	34 061 513	22 776 744	-	-
Devises à recevoir	9 854 863	5 364 223	-	-
Dirhams à livrer	1 968 053	2 265 582	-	-
Devises à livrer	15 037 170	9 069 748	-	-
Dirhams à recevoir	7 201 427	6 077 191	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	3 130 508	2 747 533	51 906	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	1 557 904	1 545 629	3 254	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	162 029	48 652	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	325 007	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	1 247 597	1 039 875	-	-

(En milliers de dirhams)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 877 354		
Autres titres	6 358 409		
Hypothèques	91 417 736		
Autres valeurs et sûretés réelles	222 064 668		
TOTAL	**330 718 167**		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	15 500 095		
Autres titres	776 934		
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	**16 277 029**		

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

	D< 1 mois	1 mois<D< 3 mois	3 mois<D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 278 246	1 111 679	409 677	3 699 910	494 333	11 993 845
Créances sur la clientèle	16 505 377	8 983 349	12 790 414	37 691 801	36 778 279	112 749 220
Titres de créance	3 695 235	6 034	4 618 838	5 477 154	6 392 236	20 189 496
Créances subordonnées	-	-	-	-	192 852	192 852
Crédit-bail et assimilé	4 153	2 920	11 426	60 183	47 357	126 039
TOTAL	**26 483 011**	**10 103 982**	**17 830 354**	**46 929 048**	**43 905 057**	**145 251 452**
PASSIF						-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	17 570 873	3 514 304	685 780	2 180 233	111 561	24 062 751
Dettes envers la clientèle	2 513 417	4 691 849	13 415 243	1 780 976	-	22 401 485
Titres de créance émis	-	191 000	5 646 300	2 339 000	500 000	8 676 300
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	9 400 000	9 400 000
TOTAL	**20 084 290**	**8 397 153**	**19 747 322**	**6 300 210**	**10 011 561**	**64 540 536**

(En milliers de dirhams)

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
15	31 766 960	24 126 900	3 130 747	535 674

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE	Montant
ACTIF	**35 208 118**
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	360 190
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	18 012 412
Créances sur la clientèle	6 827 530
Titres de transaction et de placement et d'investissement	1 581 251
Autres actifs	343 655
Titres de participation et emplois assimilés	7 841 341
Créances subordonnées	192 852
Immobilisations données en crédit-bail et en location	45 318
Immobilisations incorporelles et corporelles	3 569
PASSIF	**26 247 581**
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et asssimilés	20 795 348
Dépôts de la clientèle	5 311 945
Titres de créance émis	-
Autres passifs	140 288
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	**7 243 089**
Engagements donnés	5 584 381
Engagements reçus	1 658 708

(En milliers de dirhams)

MARGE D'INTÉRÊT	30/06/19	30/06/18
Intérêts perçus	**3 306 472**	**3 338 420**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	357 910	275 836
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 713 413	2 806 336
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	235 149	256 248
Intérêts servis	**1 345 418**	**1 373 790**
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	565 284	424 156
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	659 450	737 679
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	120 684	211 955

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE				
	30/06/19		31/12/18	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	644 834	122 100	446 206	49 482
Créances douteuses	2 061 121	968 877	1 423 937	789 843
Créances compromises	5 735 717	4 237 530	6 235 597	4 803 940
TOTAL	**8 441 672**	**5 328 507**	**8 105 740**	**5 643 265**

(En milliers de dirhams)

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ	30/06/19	30/06/18
Titres de participation	14 630	6 220
Participations dans les entreprises liées	572 787	590 933
Titres de l'activité de portefeuille	2 812	5 593
Emplois assimilés	33 315	38 660
TOTAL	**623 544**	**641 407**

(En milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/19	30/06/18
Commissions perçues	735 714	686 319
Sur opérations avec les établissements de crédit		-
Sur opérations avec la clientèle	221 786	227 016
Sur opérations de change	121 081	108 002
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	22 594	20 767
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	8 587	14 082
Sur moyens de paiement	199 767	173 595
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	24 800	21 015
Sur autres prestations de service	137 099	121 842
Commissions versées	162 726	152 234
Sur opérations avec les établissements de crédit		-
Sur opérations avec la clientèle		-
Sur opérations de change	59 076	59 495
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	10	14
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	6 142	8 102
Sur moyens de paiement	38 382	37 971
Sur activités de conseil et d'assistance		-
Sur ventes de produits d'assurances		-
Sur autres prestations de service	59 116	46 652

(En milliers de dirhams)

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	30/06/19	30/06/18
Produits	798 254	908 977
Gains sur les titres de transaction	460 062	47 403
Plus-value de cession sur titres de placement	3 915	286 780
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	10 300	5 167
Gains sur les produits dérivés	32 651	44 270
Gains sur les opérations de change	291 326	525 357
Charges	360 179	622 121
Pertes sur les titres de transaction	97 593	48 596
Moins-value de cession sur titres de placement	3 445	67 703
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	31 023	36 717
Pertes sur les produits dérivés	75 974	109 110
Pertes sur opérations de change	152 144	359 995
Résultat	**438 075**	**286 856**

(En milliers de dirhams)

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	30/06/19	30/06/18
Charges du personnel	769 009	738 696
Impôts et taxes	64 614	61 482
Charges externes	777 245	814 952
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	130 274	128 383

(En milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	30/06/19	30/06/18
Produits et charges		
Autres produits et charges bancaires	262 851	105 468
Autres produits bancaires	919 335	1 016 979
Autres charges bancaires	656 484	911 511
Produits et charges d'exploitaion non bancaire	97 814	31 236
Produits d'exploitation non bancaire	125 284	36 902
Charges d'exploitation non bancaire	27 470	5 666
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrecouvrables	1 218 257	535 740
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	795 161	207 911

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE		Exercice Clos le :	30 juin 2019
Pôle d'activité	Produit net bancaire	Résultat brut d'exploitation	Résultat avant impôt
1- VENTILATION PAR POLE D›ACTIVITTE			
-Activité bancaire	3 465 157	1 822 093	1 398 733
-Autres activités	-	-	-
TOTAL	**3 465 157**	**1 822 093**	**1 398 733**
2-VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE			
-Maroc	3 370 839	1 750 575	1 327 222
-Autres zones	94 318	71 518	71 511
TOTAL	**3 465 157**	**1 822 093**	**1 398 733**

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL	Montant
I- Résultat Net Comptable	
Bénéfice net	1 058 834
Perte nette	
II- Réintégration fiscales	783 220
1- Courantes	103 422
Charges non déductibles	18 867
Provision pour risques généraux	84 556
2- Non courantes	339 899
Impôts sur les sociétés	339 899
III- Déductions fiscales	590 229
1- Courantes	
Dividendes	590 229
2- Non courantes	
VI- Résultat net fiscal	1 251 825
Impôts sur les sociétés	339 899
VI- Résultat net fiscal	
Reprise sur provisions pour investissements	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPOTS	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 398 733
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	103 422
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	590 229
(=) Résultat courant théoriquement imposable	911 926
(-) Impôt théorique sur résultat courant	337 413
(=) Résultat courant après impôts	1 061 320
II. Indications du regime fiscal et des avantages octroyés par les codes des investissements ou par des dispositions légales specifiques	

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Nature	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A- TVA collectée	100 013	326 501	329 291	97 223
B- TVA à récupérer	53 030	227 563	228 486	52 107
Sur charges	44 815	208 974	204 602	49 188
Sur immobilisations	8 214	18 589	23 884	2 919
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	46 983	98 938	100 805	45 116

(En milliers de dirhams)

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2019

Montant du capital : 1 794 633 900

Montant du capital social souscrit non appelé : -

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel		
A- Actionnaires marocains					
RMA	67 Avenue des FAR- Casablanca	53 600 192	53 640 851	29,89%	29,89%
SFCM	239, Bd Mohamed V - Casablanca	1 159 205	1 159 205	0,65%	0,65%
FINANCECOM	69 Avenue des FAR- Casblanca	10 453 351	10 453 351	5,82%	5,82%
CIMR	100, BbAbdelmoumen-Casablanca	7 371 263	7 371 263	4,11%	4,11%
CDG	place Moulay ElHassan - ex Piétri - Rabat	15 638 328	15 638 328	8,71%	8,71%
Groupe MAMDA/MCMA	Avenue Mohamed VI - Rabat	9 395 940	9 395 940	5,24%	5,24%
PERSONNEL BMCE		2 452 440	2 275 314	1,27%	1,27%
SBVC ET DIVERS		32 363 617	32 500 084	18,11%	18,11%
TOTAL (1)		132 434 336	132 434 336	73,79%	73,79%
B- Actionnaires étrangers					
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL		47 029 054	47 029 054	26,21%	26,21%
TOTAL		**179 463 390**	**179 463 390**	**100%**	**100%**

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 28 Mai 2019			
Report à nouveau	37	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	897 317
Résultats net de l'exercice	1 343 654	Autres affectations	446 374
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	**1 343 691**	**TOTAL B**	**1 343 691**

(En milliers de dirhams)

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	30/06/19	31/12/18	31/12/17
Capitaux Propres et Assimilés	25 364 592	25 294 339	26 683 739
Opérations et Résultats de l'Exercice	-		-
1- Produit net bancaire	3 465 157	6 019 305	6 208 130
2- Résultat avant impôts	1 398 733	1 863 133	1 938 774
3- Impôts sur les résultats	339 899	519 477	608 137
4- Bénéfices distribués	897 317	897 317	897 317
5- Résultats non distribués	446 300	590 800	427 700
Résultat par Titre (en dirhams)	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale	5,90	7,49	8,29
Bénéfice distribué par action ou part sociale	5	5	5
Personnel	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	769 009	1 603 716	1 611 041
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 234	5 328	5 370

(En milliers de dirhams)

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1)	30/06/19
Date d'établissement des états de synthèse (2)	

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	. Défavorables

EFFECTIFS	30/06/19	31/12/18
Effectifs rémunérés	5 234	5 328
Effectifs utilisés	5 234	5 328
Effectifs équivalent plein temps	5 234	5 328
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	5 077	5 147
Employés (équivalent plein temps)	157	181
Dont effectifs employés à l'étranger	51	51

(En milliers de dirhams)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS AVEC DÉPOTS	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/19	31/12/18	30/06/19	31/12/18
Titres dont l'établissement est dépositaire	37 363	37 091	222 300 000	216 069 197
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	89	88	103 480 616	101 381 421
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

(En milliers de dirhams)

RÉSEAU	30/06/19	31/12/18
Guichets permanents	737	736
Guichets périodiques	-	-
Guichets automatiques de banque	883	883
Succursales et agences à l'étranger	41	41
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5

(En nombre)

COMPTES DE LA CLIENTÈLE	30/06/19	31/12/18
Comptes courants	123 389	118 211
Comptes chèques des MRE	288 856	285 455
Autres comptes chèques	1 325 508	1 274 498
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	957 105	931 516
Comptes à terme	9 180	9 606
Bons de caisse	1 637	1 563
Autres comptes de dépôts	-	-

(En nombre)

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION - ACTIVITÉ TANGER OFFSHORE

ACTIF	30/06/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	1 766	1 917
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 534 444	5 219 273
. A vue	1 138 176	583 840
. A terme	5 396 268	4 635 433
Créances sur la clientèle	2 970 501	2 563 111
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	380 069	157 581
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	2 590 432	2 405 530
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	1 411 150	1 237 791
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 310 945	1 065 446
. Autres titres de créance	-	20 000
. Titres de propriété	100 205	152 345
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	362 465	356 423
Titres d'investissement	1 434 902	1 704 611
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	1 434 902	1 704 611
Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	45 318	19 505
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	2 450	2 463
Immobilisations corporelles	1 118	1 124
TOTAL DE L'ACTIF	**12 764 115**	**11 106 218**

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/19	31/12/18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 644 129	8 912 750
. A vue	653 150	278 659
. A terme	9 990 979	8 634 091
Dépôts de la clientèle	1 462 036	1 489 600
. Comptes à vue créditeurs	1 103 640	1 164 887
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	306 475	274 211
. Autres comptes créditeurs	51 921	50 502
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	488 473	379 135
Provisions pour risques et charges	567	568
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	111 977	112 170
Capital	4 786	4 783
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	52 147	207 212
TOTAL DU PASSIF	**12 764 115**	**11 106 218**

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DONNES	805 671	1 313 822
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	38 507	65 438
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	744 212	656 734
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	22 952	24 221
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	567 429
ENGAGEMENTS RECUS	1 598 782	1 559 081
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 058 870	686 024
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	539 912	657 065
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	215 992
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/19	30/06/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	319 951	403 364
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	128 021	117 185
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèe	61 092	52 445
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	63 439	74 380
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	1 535	2 382
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	327	401
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	3 416	8 399
Autres produits bancaires	62 121	148 172
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	237 267	259 724
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	123 104	80 810
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	7 217	3 759
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	106 946	175 155
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	82 684	143 641
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 849	2 006
Charges de personnel	1 430	1 284
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	419	722
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	6	12
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	6	12
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	264	286
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	264	286
RESULTAT COURANT	81 093	141 909
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	81 093	141 909
Impôts sur les résultats	28 947	52 234
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	52 147	89 675

(En milliers de dirhams)

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/19	30/06/18
(+) Intérêts et produits assimilés	252 551	244 009
(-) Intérêts et charges assimilées	130 321	84 569
MARGE D'INTERET	122 230	159 440
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	328	402
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et location	328	402
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	-	-
(+) Commissions perçues	3 671	8 578
(-) Commissions servies	806	184
Marge sur commissions (1)	2 865	8 394
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-20 063	-
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-20 253	-33 130
(+) résultat des opérations de charge	-7 928	7 052
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	4 050	-899
Résultat des opérations de marché (1)	-44 194	-26 977
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	1 535	2 382
(-) Diverses autres charges bancaires	79	-
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	82 685	143 641
(+) résultat des opérations sur ommibilisation financières (2)	264	286
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Charges générales d'exploitation	1 849	2 006
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	81 100	141 921
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-6	-12
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	81 094	141 909
RESULTAT NON COURANT	-	-
(-) Impôts sur les résultats	28 947	52 234
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	52 147	89 675

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/19	30/06/18
+ Résultat net de l'exercice	52 147	89 675
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	263	286
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	51 884	89 389
- Bénéfices distribués	-	-
+ Autofinancement	51 884	89 389

(En milliers de dirhams)

VIII - NOTE SUR LES RISQUES

8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

8.1.1. Typologie des risques

8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut-être corrélée à d'autres catégories de risques.

8.1.1.2. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

8.1.1.3. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

8.1.1.5. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'évènements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

8.1.2. Organisation de la gestion des risques

8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

· Direction Générale Risques Groupe

L'une des missions attribuée à la Direction Générale Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Le Pôle prend ainsi en charge :

· La définition de la politique des risques du Groupe ;

· La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;

· La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

La Direction Générale des Risques Groupe est composée de quatre Pôles :

· Management des Risques Groupe

· Surveillance des Engagements

· Analyse des Engagements

· Risques de Contreparties Afrique & Projets Transverses

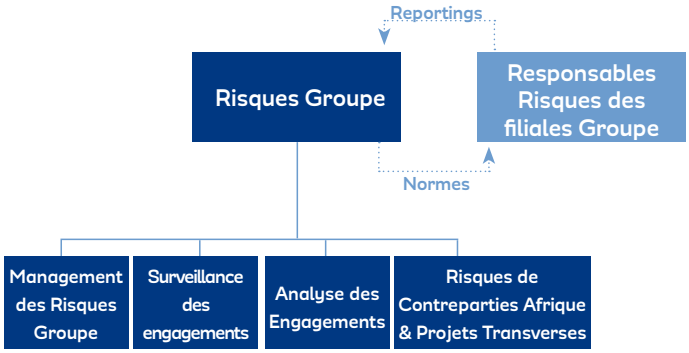

8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

· Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

· Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, notamment en veillant à ce que le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient :

- Cohérents et compatibles de manière à permettre la surveillance et la maîtrise des risques au niveau de la banque et de ses filiales et la production des informations requises par le Régulateur dans le cadre de la surveillance consolidée du Groupe ;

- Adaptés à l'organisation du Groupe ainsi qu'aux activités des entités contrôlées ;

- Les informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes

des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes soient préservés ;

- L'examen des comptes sociaux et consolidés soit réalisé avant leur soumission au Conseil d'Administration.

· Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

· Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Issue du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank of Africa, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques BMCE Bank l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du (de la):

- Dispositif de pilotage des risques du Groupe ;

- Cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des risques et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché, Pays et Opérationnels.

8.1.2.3. Les Comités de crédit

· Comité de Crédit Sénior

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Il est spécialisé par marchés, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande Entreprise et l'autre des Particuliers & Professionnels.

Ces comités se réunissent deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

· Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

8.1.2.4. Le Comité de surveillance des comptes sensibles

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le comité de surveillance des comptes sensibles (central et restreint) se réunit mensuellement afin de suivre l'assainissement des comptes à risques et comptes en anomalie.

8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

8.2.1. Circuit de décision de crédit

8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BMCE Bank of Africa répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

· L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.

· La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus.

· Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale.

8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :

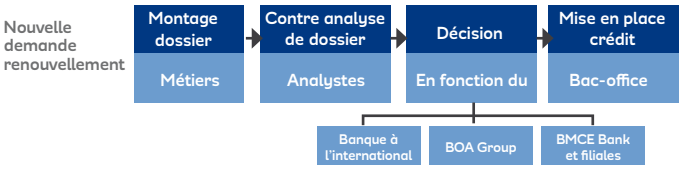

· Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;

· L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;

· La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;

· La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants:

· Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;

· Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;

· Un niveau Central au niveau de BMCE Bank.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec la Direction Générale Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BMCE Bank dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

8.3.1. Principes directeurs de la notation

8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BMCE Bank s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

8.3.1.3. Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BMCE Bank s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

8.3.2. Échelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BMCE Bank of Africa, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

	CATÉGORIE	CLASSE	DÉFINITION
Investment grade	Risque restreint	1	Extrêmement stable à court et moyen terme; très stable à long terme; solvable même après de graves bouleversements
		2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants
		3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
		4	très stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre; évolution à long terme encore incertaine
	Risque moyen	5	Stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
		6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
		7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Sub-investment grade	Risque élevé	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements
		9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes
	Risque très élevé	10	Très fort risque de défaillance; incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital.
		11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital

Ainsi au 30 Juin 2019, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :

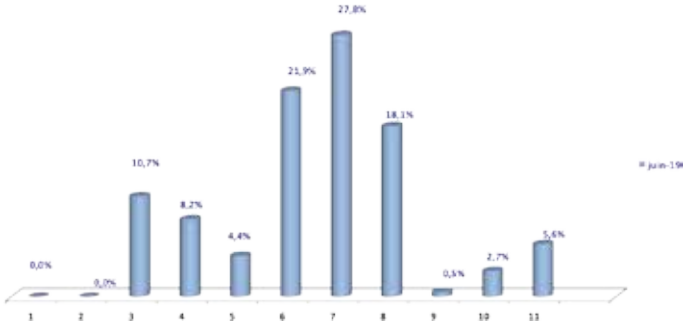

8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring pour le segment clientèle Retail, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

Deux types de scores sont mis en place : des scores de comportement et des scores d'octroi.

Le score de comportement correspond à une évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d'un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.

Une Cotation de A à K est attribuée à chaque client de la Banque et actualisée mensuellement et quotidiennement pour les incidents.

Classe	Signification
A	Risque très faible
A-	
B	Risque faible
B-	
C	Risque moyen
C-	
D	Risque moyennement élevé
D-	
E	

E-	Risque élevé
F	
F-	Risque très élevé
G	Risque majeur
G-	
H	Risque avéré
H-	
I	Pré-douteux
J	Douteux
K	Compromis

Quatre modèles de scores de comportement distincts sont mis en place par marché: un modèle pour les Particuliers, les Professionnels, les MRE et la TPE.

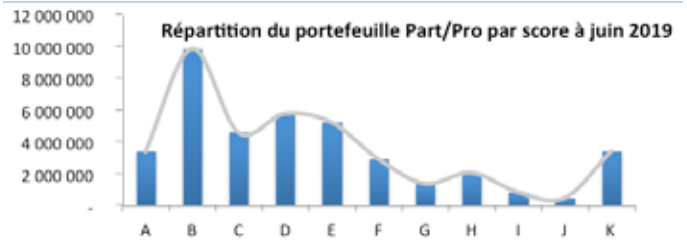

Le score d'octroi est une note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients sont notés par le score d'octroi.

Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation est mis en place.

8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec la Direction Générale Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles de la Direction Générale Risques Groupe est d'assurer l'efficience du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. La Direction Générale Risques Groupe, à travers la Direction Surveillance des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles de la Direction Générale Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

· Assurer les contrôles à priori ;

· Assurer les contrôles à postériori ;

· Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, … ;

· Fixer et suivre les limites de concentration ;

· Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;

· Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;

· Conduire des stress tests ;

· Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique….

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par la Direction Générale Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;

- Le respect du niveau de délégation ;

- La conformité de la documentation juridique ;

- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;

- Les données saisies dans le système d'information.

8.4.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par la Direction Générale Risques Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BMCE Bank of Africa, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;

- Des groupes d'intérêt ;

- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin Juin 2019, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

	juin-19	
	Décaisse-ment	% dans le total
ENGAGEMENTS DES 10 PREMIERS CLIENTS	14 513	13%
ENGAGEMENTS DES 20 PREMIERS CLIENTS	20 881	19%
ENGAGEMENTS DES 100 PREMIERS CLIENTS	40 961	37%

8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BMCE Bank of Africa veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating /secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par la Direction Générale Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activités se présente comme suit à fin Juin 2019 :

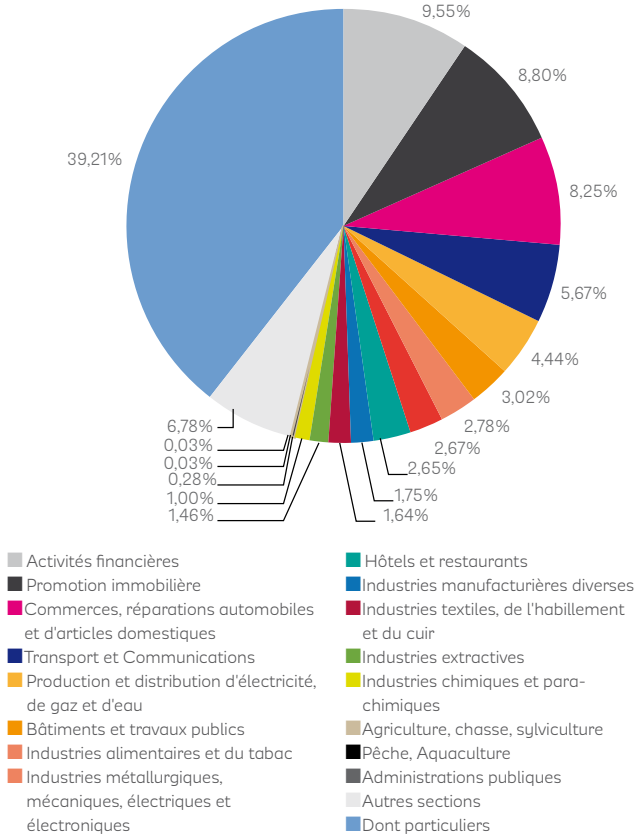

8.4.2.2.4. Contreparties appartenant à un même pays

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principal objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend outre la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

Les engagements de BMCE Bank sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BMCE Bank concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

· d'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;

· d'un suivi mensuel, et sont communiquées à la banque centrale à travers un état réglementaire.

Les reportings réalisés offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BMCE Bank of Africa à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

En complément de ces états, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :

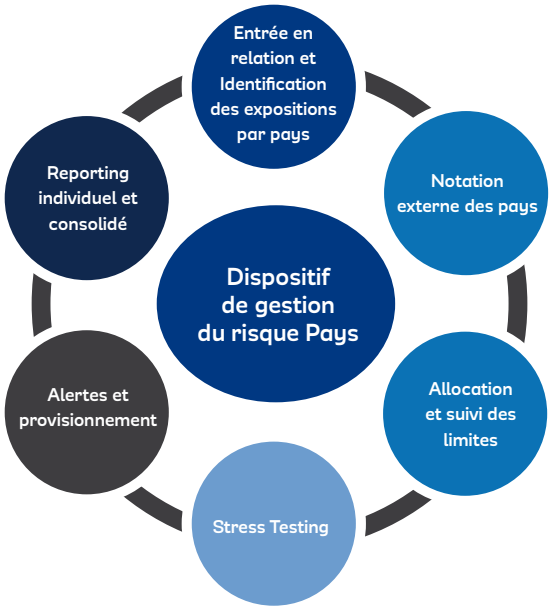

8.4.2.3. Contrôle des comptes en anomalie et des comptes à risques

8.4.2.3.1. Contrôle des comptes en anomalie

Ce contrôle à posteriori a pour objectif de détecter les utilisations irrégulières de comptes et d'identifier les anomalies récurrentes afin d'en exiger la régularisation par la Filière Commerciale ou a minima la justification de leur irrégularité.

Ce contrôle est donc réalisé indépendamment de la gestion quotidienne assurée par la Filière Commerciale. Les comptes en anomalies les plus importants se rapportent aux dossiers de crédits dont :

· les autorisations de crédits sont échues ;

· les garanties ne sont pas constituées ;

· les lignes de crédits ne sont pas utilisées pendant plus de 6 mois.

Ces critères constituent des conditions minimales de dossiers présentant des anomalies qui font l'objet d'une détection, automatisée, et d'un suivi conjoint avec la Filière Commerciale.

8.4.2.3.6. Contrôle des comptes à risques

Les comptes à risques représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la Banque. Ils sont constitués des engagements qui présentent, soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiée par des critères quantitatifs, soit une dégradation potentielle des risques identifiée par des critères qualitatifs.

Les comptes à risques sont constitués des comptes qui :

· Sont gelés : La notion de comptes gelés signifie des comptes à vue qui, après fusion si prévue, n'enregistrent pas de mouvements créditeurs réels sur une durée de 30 jours (hors déblocage de crédit…) couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu'une partie significative (12% du solde débiteur) desdits soldes débiteurs

· Enregistrent des impayés tels que :

- les encours des crédits amortissables dont une échéance n'est pas réglée 30 jours après son terme ;

- les encours des crédits remboursables en un sont pas honorés 30 jours après leur terme ;

- les créances commerciales escomptés par la Banque et retournées impayées,

· Enregistrent des dépassements persistants, au-delà d'un mois, par rapport aux autorisations accordées. Toutefois, afin d'éviter d'éventuels risques opérationnels, les entités contrôlent sur base hebdomadaire, les dépassements autorisés d'un certain niveau (discrétion locale de chaque entité).

· Enregistrent des expositions dont le remboursement est susceptible d'être incertain en raison de considérations liées à d'autres informations quantitatives ou qualitatives négatives sur le client telles : une notation en risque élevé, événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement judiciaire…).

Ces critères constituent des conditions minimales de détection des comptes à risques.

La Filière Commerciale, qui de par sa connaissance et son suivi quotidien de ses relations, et la Direction Générale Risques Groupe font ressortir et présenter comme compte à risques tout autre compte, si ils le jugent nécessaire. L'appréciation, l'intervention et la complémentarité entre les Filières Commerciale et Risques demeurent déterminantes dans l'identification des critères nécessitant une inscription parmi les comptes à risques.

La responsabilité du suivi, au jour le jour, de ces risques incombe à la Filière Commerciale. Toutefois, la détection de ces comptes à risques sur base mensuelle est de la responsabilité de la Filière Risques. La détection est effectuée, pour les critères quantitatifs, par le biais d'extractions informatiques des applications et systèmes opérants.

Dès la constatation de ces risques caractérisés et certains, la Filière Risques demande des explications à la Filière Commerciale. Cette dernière met en œuvre tous les moyens à sa disposition afin d'assurer la récupération de la créance.

8.4.2.3.7. Revue annuelle des dossiers

Tout client particulier ou entreprise ayant un engagement à l'égard d'une entité du groupe fait l'objet d'une revue annuelle par le Comité de crédit compétent, qu'il y ait ou non besoin d'approbation ou de renouvellement d'une facilité.

La Direction Générale Risques Groupe à la responsabilité de tenir à jour en permanence le calendrier prévisionnel des revues annuelles, en liaison avec la Filière Commerciale.

8.4.2.3.8. Contrôles thématiques

Contrairement aux contrôles précités, les contrôles thématiques n'ont pas un caractère systématique, ils concernent un point ou un risque spécifique selon les besoins. Ils sont réalisés par La Direction Générale Risques Groupe à la demande de la Direction Générale ou autres instances de gouvernance.

8.4.3. Classification des crédits

Après la revue mensuelle du portefeuille de la Banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et comités de déclassement et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

8.4.4. Garanties

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers (crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière) des

hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garantie par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

8.4.5. Conduite de stress-tests

Le Groupe BMCE Bank of Africa effectue semestriellement des simulations de crise (stress tests) pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les stress-tests sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarii de défaut d'un pourcentage de contreparties dont la finalité est d'en mesurer l'impact sur les provisions et par conséquence sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels.

La pertinence des différents scénarii fait objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

Les résultats des stress test sont portés à la connaissance du Comité de Pilotage et de Gestion des risques Groupe ainsi qu'au Comité des Risques Groupe.

8.4.6. Reporting Risques de crédit

Dans le cadre du suivi des risques de crédit, Risques Groupe a mis en place une procédure spécifique pour l'élaboration de reporting risques crédit afin d'améliorer et d'harmoniser le pilotage du risque de crédit au niveau de l'ensemble du Groupe. Ces reportings visent à répondre aux besoins des interlocuteurs dédiés, à des fins de surveillance, de pilotage ou réglementaire. Ils servent également de support à la communication financière du Groupe BMCE Bank of Africa.

Ces reportings viennent ainsi compléter les différents reportings réglementaires que doit élaborer la Direction Générale Risques Groupe pour répondre aux exigences réglementaires Groupe et locales d'une part, et les états de reportings comptables et autres à caractère risques élaborés par les autres fonctions de l'entité d'autre part. Le principe d'élaboration de ces reportings consiste à présenter une synthèse de la gestion des risques des différentes entités.

Le reporting des risques de crédit concerne l'ensemble des risques de crédit induits par les activités sur l'ensemble des entités du Groupe BMCE Bank of Africa. Chaque entité s'organise selon ses spécificités pour répondre aux besoins de ces reportings.

8.4.7. Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au niveau des filiales à l'international

La Direction Générale des Risques Groupe a veillé, courant le premier semestre 2019, au renforcement de la surveillance et à la maîtrise des risques de crédit, marché, pays et opérationnels au niveau du Groupe BMCE Bank Of Africa.

Dispositif Risque de crédit

Lot 1 : Organisation, schéma délégataire, pilotage et reporting

Le déploiement du dispositif Risques de Crédit (Lot 1) a été finalisé pour 16 filiales BOA (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Madagascar, Mali, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Mer Rouge, Ghana, RDC, Togo, France et Rwanda) ainsi que pour les filiales marocaines, la LCB, BBI Londres et Madrid.

Le déploiement du dispositif Risque de Crédit au sein de la BCB est prévu courant S2 2019.

Lot 2 : Stress tests et ratios de concentration (Lot 2)

Le déploiement du Lot 2 du dispositif Risques de Crédit a été finalisé pour les 7 filiales BOA de la zone UEMOA (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Mali, Togo) ainsi que pour BOA France et les filiales marocaines.

Le déploiement du lot 2 a été lancé au sein de BOA Madagascar et est en cours de finalisation au sein de la BOA Rwanda. Le lot 2 du dispositif Risques de Crédit reste ainsi à couvrir, courant S2 2019, pour les filiales suivantes : BOA Mer Rouge, BOA RDC, BOA Kenya, BOA Tanzanie, BOA Ouganda, BOA Ghana, BCB, BBI Londres, BBI Madrid et la LCB.

Dispositif Risques opérationnels

Le déploiement des lots 1 et 2 du dispositif Risques Opérationnels a été finalisé pour les 15 filiales BOA (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Madagascar, Mali, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Mer Rouge, Ghana, Togo, France, et Rwanda) ainsi que pour la LCB et BBI Madrid.

Le déploiement du dispositif RO au sein de la BCB et au sein du Hub est prévu courant S2 2019, ainsi que le déploiement du lot 2 du dispositif RO au sein de la BOA RDC, BBI Londres et les filiales marocaines.

Communauté Risques Groupe

La Communauté Risques Groupe a atteint un niveau de maturité perceptible grâce à des politiques et pratiques Risques communes. Les principales réalisations de la Communauté Risques Groupe au titre du premier semestre 2019 sont relatives à la formation certifiante ARM (Associate in Risk Management) délivrée par la Business Risk Academy:

ARM 55 (Edition 1) : 11 participants anglophones avec un taux de réussite moyen de 82% ;

Examen de l'ARM 55 (Edition 2 pour les francophones) : avec un taux de réussite de 70% ;

ARM 54 (Edition 4) : 11 participants francophones. L'examen est prévu en septembre 2019.

8.5. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BMCE Bank a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciels tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des

marches financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille a :

· Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;

· Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;

· S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque

· Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

· Formuler la politique actif – passif ;

· Organiser et animer les sous comites actif-passif ;

· Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informe de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marches financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;

· Revoir et approuver les procédures destinées a limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;

· Maitriser les systèmes de reportant qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;

· Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir a des changements importants des conditions de marche ;

· S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciel à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs valides au Comité de Direction General sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios règlementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilancielle par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

· L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.

· Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements des qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

· Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 167% sur base consolidée au 30 Juin 2019 au-dessus de la limite réglementaire de 90% fixée par Bank Al Maghrib pour l'année 2019.

· Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque a court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scenario de variation des taux de 200 pbs tel que préconise par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois a des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la marge nette d'intérêt prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et a moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin Juin 2019, en excluant le portefeuille trading Book, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimée à -0.273 MMDH soit -6.6% de la MNI prévisionnelle 2019.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille trading Book, face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 0.685 MMDH soit 4.81% des Fonds Propres de base.

8.6. RISQUE DE MARCHE

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BMCE Bank of Africa notamment :

- Le Risque de taux d'intérêt ;

- Le Risque de change ;

- Le Risque de crédit sur opérations de marché.

Cartographie des instruments.

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank of Africa se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de change	Change cache
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swap de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions
Produits de taux	I- Prêts/Emprunts corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et devises)
	Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titres de créances négociables et tires obligatoires
	II-1 Titres souverains (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc)
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Future de taux
	Forward Rate Agreement
	V- OPCVM de taux
	OPCVM Monétaire
	OPCVM Obligataire
Produits sur matières premières dérivés de crédit	Futures sur matières
	Options sur futures sur matières premières
	Crédit default Swaps (CDS)
	Crédit Linked Note (CLN)

8.6.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

8.6.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa sont :

· La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;

· Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre;

· Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BMCE Bank Of Africa et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe;

· Le Département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;

· Les Risk Mangements Units des entités du Groupe BMCE Bank of Africa qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;

· L'Audit Interne qui s'assure de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en rigueur.

8.6.1.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa s'articule autour de trois axes principaux:

· Limites ;

· Indicateurs de risques ;

· Exigences en fonds propres ;

8.6.1.2.1. Limites

· Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank of Africa via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

· Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BMCE Bank of Africa se décline comme suit:

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;

- Les limites de positions;

- Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

· Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank of Africa s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al- Maghrib telles que :

- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;

- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

8.6.1.2.2. Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et se déclinent comme suit :

· Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BMCE Bank of Africa ainsi que son Backtesting.

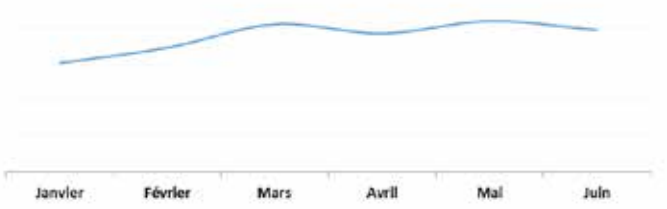

· VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la Stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur la période allant du 01-09-2008 au 01-09-2009. En effet pendant cette période nous avons pu assister à des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers.

Ces événements sont :

· La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime » ;

· Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards $ pour soutenir les marchés financiers ;

· La crise grecque et la contagion aux « PIIGS ».

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

· Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,

· Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du $us

· Répercussion de la volatilité EUR/USD sur les cours EUR /MAD et USD /MAD

· Répercussion de la volatilité EUR/USD sur la volatilité EUR /MAD et la volatilité USD /MAD.

· Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BMCE Bank of Africa réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scenarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille. Les résultats des stress tests du risque de taux d'intérêt et du risque de change du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

Au 30 Juin 2019, les résultats des stress test se présentent comme suit :

a- Portefeuille Taux

1ère hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 39 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 77 MMAD sur le P&L.

b- Portefeuilles Actions

1ère hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 10 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 17 MMAD sur le P&L.

c- Change

1ère hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 2.5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 43 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 86 MMAD sur le P&L.

Les résultats des stress test menés montrent que le Groupe dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scenarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

8.7. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des évènements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

8.7.1. Politique de gestion des risques opérationnels

8.7.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;

L'évaluation des contrôles internes ;

Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue du dit dispositif.

8.7.1.2. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maitrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

8.7.1.1.1. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

· Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;

· Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

8.7.1.1.2. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structuré autour de trois principes directeurs :

· Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank of Africa et inspiré des meilleures pratiques ;

· Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;

· Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BMCE Bank of Africa implique quatre entités majeures :

· Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;

· Le Réseau BMCE Bank ;

· Les Directions Métiers BMCE Bank ;

· Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

· Correspondants Risques Opérationnels (CRO);

· Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);

· Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

8.7.1.1.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

· Le Comité Risques Opérationnels Groupe qui se tient dans le cadre du Comité des Risques Groupe ;

· Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;

· Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

· L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,

· L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,

· L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,

· Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

8.7.1.3. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank of Africa au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

· Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;

· Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

· La Collecte des évènements,

· La Cartographie des risques opérationnels,

· Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des évènements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

8.7.1.4. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

· Renforcer les contrôles ;

· Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;

· Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;

· Élaborer des plans de continuité d'activité ;

· Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BMCE Bank of Africa dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...`

8.7.2. Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

· BMCE Bank a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

· BMCE Bank doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;

· BMCE Bank entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a

souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;

· BMCE Bank entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;

· Les clients du Groupe BMCE Bank of Africa sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;

· Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

8.7.3. Responsabilité sociale et environnementale :

Les enjeux RSE font partie intégrante du dispositif de gestion des risques opérationnels, à travers une démarche de gestion d'identification, d'analyse et d'évaluation et de suivi des risques.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques RSE est désormais étroitement lié à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

8.7.4. Measurement of capital adequacy

Le Groupe BMCE Bank of Africa a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe BMCE Bank of Africa respectent les prérogatives règlementaires établies par Bank Al-Maghrib.

social	juin-19	déc-19	juin-20	déc-20
Fonds propres Tier One	12 373	13 839	16 408	16 494
Total Fonds propres	18 263	19 550	21 719	21 404
Actifs pondérés	126 387	128 955	131 526	134 724
Ratio Tier I	9,8%	10,7%	12,5%	12,2%
Ratio de Solvabilité	14,4%	15,2%	16,5%	15,9%

conso	juin-19	déc-19	juin-20	déc-20
Fonds propres Tier One	21 547	23 689	27 355	27 816
Total Fonds propres	28 808	30 800	34 065	34 126
Actifs pondérés	235 464	242 614	251 073	258 970
Ratio Tier I	9,2%	9,8%	10,9%	10,7%
Ratio de Solvabilité	12,2%	12,7%	13,6%	13,2%

Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie conformément aux méthodes appliquées sur les éléments hors bilan

ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT Types d'expositions	30/06/2019 Actifs pondérés après ARC
Eléments du bilan	160 381 220
Eléments de Hors - bilan : Engagements de financement	4 934 559
Eléments de Hors - bilan : Engagements de garantie	10 821 893
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de Bancaire	-
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	135 912
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	355 768
Autres Actifs / Autres Eléments	27 072 468
Risque règlement / livraison	409 945
Total	204 111 765

COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Eléments Constituant les Fonds Propres

BMCE Bank est dotée d'un capital social de DH 1 794 633 900, compose de 179 463 390 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin Juin 2019, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 6,3 milliards.

Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BMCE Bank of Africa a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de Bank Al Maghrib (BAM).

Depuis le 30 Juin 2014, les déclarations de solvabilité s'effectuent selon les standards réglementaires de Bâle III définis par BAM.

Ainsi, le mode de calcul des fonds propres a été revu à la lumière de cette nouvelle réglementation et des mesures transitoires ont été mises en place sur une période courant jusqu'à 2019.

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

· Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;

· Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit ;

· Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit

Composition des Fonds Propres et ratio de solvabilité

Fonds propres de base	19 747 119
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	23 906 030
Capital social ou dotation	1 794 634
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	17 074 734
Report à nouveau créditeur	42 342
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	1 078 659
Intérêts minoritaires	3 915 661
Eléments à déduire des fonds propres de base	4 158 911
Good Will	1 032 114
Autres ajustements des CET1	1 718 811
Immobilisations	1 136 682
Autres déductions	271 303
Fonds propres additionnels	1 800 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 800 000
Eléments à déduire des fonds propres	0
Immobilisations	0
Fonds propres complémentaires	7 289 473
Dettes subordonnées à durée déterminée	6 311 781
Ecart de réévaluation	778 613
Réserves latentes	199 078
Eléments à déduire des fonds propres	29 000
Immobilisations	0
Autres déductions	29 000
Total	28 807 592

Exigences en FP par type des risques	Juin. 2019
Risques de crédit pondérés	204 111 765
Risques de marché pondérés	7 565 458
Risques opérationnels pondérés	23 786 679
Total des actifs pondérés	235 463 902
Fonds propres Tier 1	21 547 119
Ratio de fonds Tier 1	9.2%
Total des fonds propres admissibles	28 807 591
Ratio de Solvabilité	12.2%